

La Gascogne

JOURNAL BIMESTRIEL D'INFORMATION

N° 24 - JANVIER-FÉVRIER

LE NUMERO 5 F

Une banque d'ici
est plus proche
de votre quotidien



Ces gersois d'importation

Installés dans leur luxueux appartement bourgeois du XVI^e arrondissement de Paris, un couple de cadres supérieurs s'interroge « J'ai appris que les Henri ont acheté dans le Gers. C'est sûrement une bonne idée ! » « Tu n'y penses pas ! » réplique Jean-Charles. « Quelle horreur, que des ploucs au milieu des oies et des canards ! »

ESCLAFFÉS SUR LEUR PRÉTENTION

Pourtant, ils sont nombreux à s'expatrier le temps d'un été, à l'ombre d'un anonymat retrouvé. Il y a aussi le film « Le bonheur est dans le pré » qui a largement conforté leur choix. Certains s'accrochent durablement au pays de d'Artagnan. En général, la majorité des gersois sont fiers de ce tourisme venu de la « haute » et les accueillent avec bienveillance. « C'est un appoint non négligeable pour notre artisanat local » raconte un menuisier. Ces nouveaux immigrés ne sont pas tous à mettre dans le même sac ; il y a ceux qui s'emmêlent avec condescendance, arrivés en conquérants puis esclaffés sur leur prétention mal mesurée et ceux, plus passifs, qui profitent des délices de notre gastronomie : garbure, magret de canard, foie gras arrosé de tariquet, madiran et autres breuvages du pays.

MARTINE AUBRY EN PLEIN GERS

La liste de nos néogersois est longue et toujours plus significative. A commencer par Laurent Fabius, ancien Premier Ministre, Président de l'Assemblée Nationale qui demeure depuis peu à Semezies-Cachan ; talonné de près par la Ministre du Travail, Martine Aubry qui recherche activement un lieu de villégiature en plein Gers, pour satisfaire les rares moments de repos qu'elle entend s'accorder auprès de sa fille. Patrick Devedjian, charismatique député-maire d'Anthony est au Château de Courrensan ou bien Michel Pébereau, Président de la B.N.P. au Château d'Argentin à Sainte Radegonde, près de Fleurance que son épouse Agnès restaure avec énergie.

LE NID PRÉFECTORAL

Le milieu préfectoral a su faire son nid en la personne du sympathique Gérard Guiter ; lui et son épouse sont devenus viticulteurs à Cachiquet, près de Montréal. Plus pittoresque, Philippe Martin, depuis Terraube, a su devenir Président du Conseil Général du Gers, après avoir été Préfet du même département. Bernard Gonzalez ex-Secrétaire Général de la préfecture d'Auch et maintenant Sous-préfet de Châtelleraut, n'a pas résisté au charme du village fleuri de Blaziert, ou bien André Valentini qui fut Sous-Préfet de Condom retiré à Heux près de Fourcès.

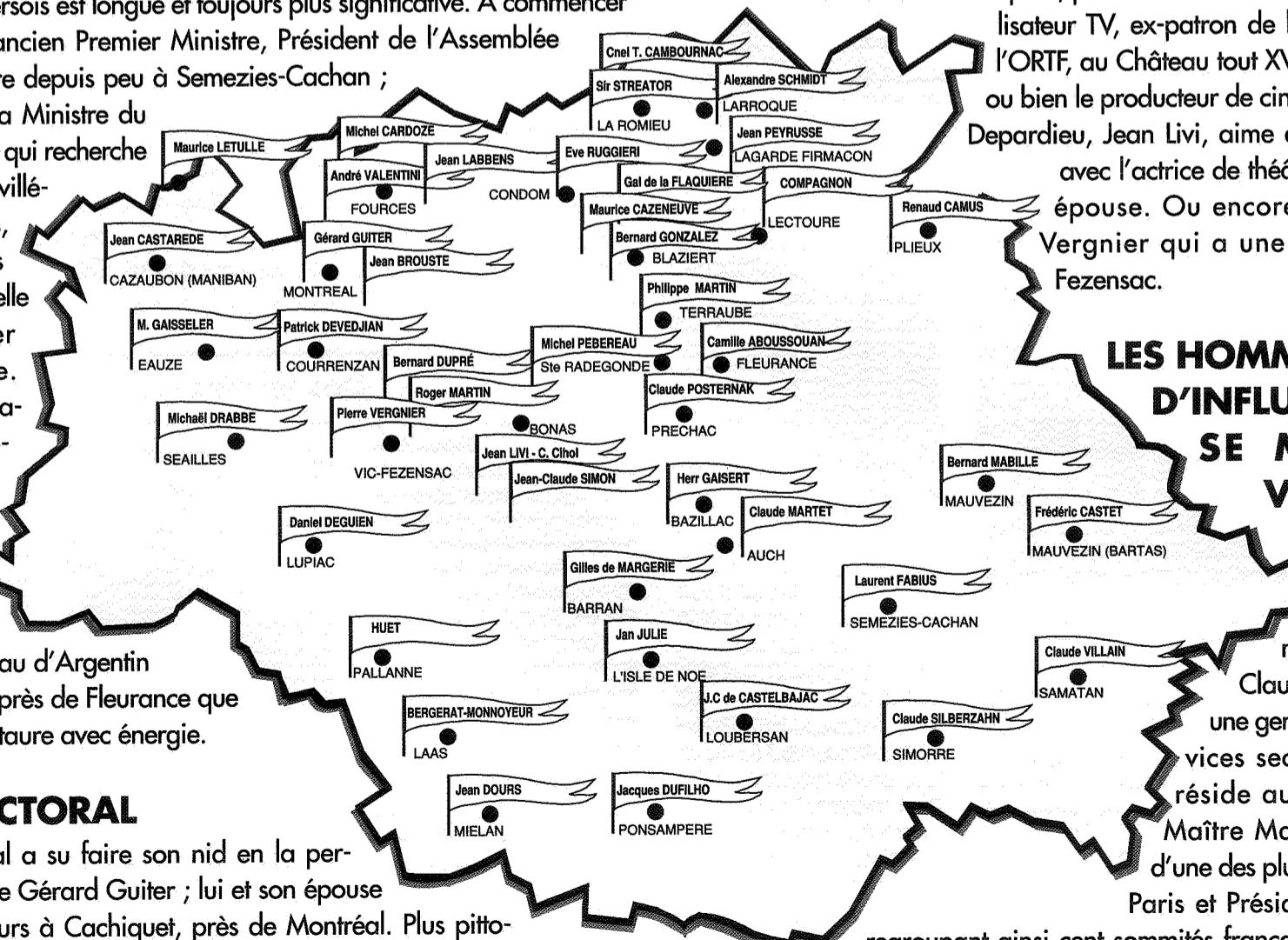
RESTAURÉ AVEC UNE ADMIRABLE PASSION

Les banquiers : après Michel Pébereau, Michael Drabbe, le N°2 de la très puissante banque néerlandaise ABN-AMRO au Château de Seailles près de Dému ; Gilles de Margerie, Directeur Financier du Crédit Agricole Indosuez réside avec sa famille dans le fabuleux château classique du XVI^e siècle de Mazères à Barran ; il fut acheté pratiquement en ruine par son père grand Ambassadeur de France et restauré avec une admirable passion par sa mère. Claude Villain, Inspecteur Général des finances et ex-conseiller de Valéry Giscard d'Estaing et d'Edouard Balladur, habite à Samatan. A côté de Lupiac, le joli petit manoir de Saint-Pierre d'Albezies est occupé par Daniel Deguen et son épouse ; cet inspecteur des finances, ex-Président du CCF, est en charge de la présidence des commissions des privatisations du gouvernement. Et aussi la famille de Jean Peyrusse, ancien dirigeant de la Banexi, installé à Doat à Lagarde Fimarcon, ou encore Sir Streator banquier londonien a acquis le château de Saint-Aignan près de la Romieu.

Le show-business : Eve Ruggieri est depuis de nombreuses années à Condom, au Château de Beaumont. Michel Cardoze, présentateur TV, au village de Fourcès ; Bernard Mabilie se ressource à Mauvezin pour écrire ses nouveaux sketches. Le dramaturge Jacques Dufilho savoure ses récompenses César et Molière dans sa ferme de Ponsampère, près de Mirande. Maurice Cazeneuve, réalisateur TV, ex-patron de la deuxième chaîne de l'ORTF, au Château tout XVI^e siècle de Malissane, ou bien le producteur de cinéma préféré de Gérard Depardieu, Jean Livi, aime à se détendre à Bonas avec l'actrice de théâtre Caroline Cihol, son épouse. Ou encore le comédien Pierre Vergnier qui a une maison près de Vic Fezensac.

LES HOMMES D'INFLUENCE SE METTENT AU VERT

Les hommes d'influence aiment se mettre au vert dans nos vallons d'oxygène. Claude Silberzhan, marié à une gersoise, ex-patron des services secrets français (DGSE) réside au village de Simorre. Maître Maurice Letulle, notaire d'une des plus importantes études de Paris et Président du Club des Cent regroupant ainsi cent sommités françaises a choisi une chartreuse près des Landes. Bernard Dupré, industriel lié à la famille Wendel, aime avec son épouse recevoir le gotha gersois dans leur château très XVI^e de Pujos, près de Vic-Fezensac. Jean-Claude Simon, ce polytechnicien marié à l'ex-vicomtesse d'Arcourt, a investi au Château de Bonas pour y recevoir des séminaires de



Quand passent les corbeaux

Dans le Gers, on chasse les palombes mais pas les corbeaux. Depuis les années 70, Fleurance est souvent citée comme le nid de ce savoir-faire minable « le tract diffamatoire ». Il est clair que ce sont les entourages des victimes, enfants, personnes âgées, qui sont le plus souvent affectés par les conséquences de ces méthodes lâches et irresponsables. Mais cela ne change rien à la façon de faire des personnalités visées. Il est vrai que les thèmes mis en avant dans les tracts sont toujours le reflet de troubles et fantasmes sexuels dont souffrent leurs auteurs souvent en manque de reconnaissance publique. Quoi qu'il en soit à notre époque, il est illusoire que les coupables pensent que les autorités de police et victimes ne connaissent pas les auteurs de ces calomnies. Ils se sont donc souillés pour toujours entraînant par de tels gestes honteux famille et descendance.

En ce qui me concerne, j'ai récemment été victime de ces méthodes. Je sais bien sur à qui j'ai affaire ; j'ai porté plainte contre x auprès du Procureur de la République. Mon but est de faire condamner ces piètres individus et leurs complices afin que ces nuisances cessent. Il faudra bien que les pouvoirs publics se décident un jour ou l'autre à enrayer ce mal gersoï. Pour ma part, je suis convaincu que mon affaire, s'ils le veulent, leur en donnera l'opportunité ; la population murmure déjà des noms. Que les corbeaux aient quitté ou pas notre département, ils peuvent toujours être chassés. Quant à l'inspireur de tout cela, qu'il sache bien qu'il y perdra des plumes. Le boomerang du malheur revient toujours sur celui qui l'a lancé.

J.-C.S

BIENVENUE

Marc de La Forest Divonne, sous-préfet de Mirande

Marc de La Forest Divonne est le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Mirande. Né le 12 octobre 1948 en Tunisie, le successeur de M. Gérard Gavory est administrateur de première classe. Et c'est en qualité de sous-préfet de première classe qu'il a pris ses fonctions au service de l'Astarac et des pays de l'Adour.

Parmi ses responsabilités récentes, on peut souligner qu'il fut le coordinateur général de la campagne « Bonjour 1998, la France vous accueille », lancée par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme à l'occasion de l'organisation de la Coupe du Monde de football.

Lors de sa prise de contact avec les représentants de la presse départementale en compagnie du préfet Jean-Pierre Musso, M. de La Forest Divonne démontra qu'il



avait déjà sérieusement étudié quelques-uns des principaux dossiers du Gers, un département qu'il découvre.

Parmi ses objectifs : suivre la voie de son prédécesseur, initier des projets, mettre en forme et travailler à faire aboutir ceux qui lui seront soumis. Favorable à l'intercommunalité « Elle ne porte pas atteinte à l'identité des communes, c'est pour elles l'occasion de s'en-

traider et de trouver des aides nouvelles », le sous-préfet de Mirande estime, compte-tenu de ses antécédents, pouvoir particulièrement apporter au Gers, « dans le domaine du tourisme avec le souci de mettre en place un véritable schéma, dans celui de l'environnement qui est un enjeu majeur, dans celui enfin de la culture avec plusieurs pôles dont Mirande et Marciac pour ce qui est de l'arrondissement qui m'est confié ». Parlant de l'agriculture, Marc de La Forest Divonne a notamment souligné : « J'ai pu constater que l'activité agricole ne repose pas uniquement sur la production. La transformation aussi a une place importante. Une démarche qu'il faut encourager car c'est un véritable atout économique bien sûr mais aussi social car cela fixe des familles ».

AGRICULTURE : Les impayés de la MSA



Réorganisation à la MSA, mais le problème des impayés agricoles demeure.

Maurice Faure vient d'abandonner la double direction qu'il assumait à Auch où il dirigeait conjointement Groupama et la Mutualité Sociale Agricole. Il a pris de nouvelles et régionales responsabilités à Montpellier. Pour le remplacer ici, ils sont deux. Son ancien adjoint Jean-Pierre Lafage, un Auscitain, prend la direction de Groupama 32 alors que la MSA sera dirigée désormais par Bernard Baume qui arrive d'Agen où il était directeur adjoint de la MSA 47.

On retiendra qu'avant de partir, M. Faure a laissé échapper des chiffres qui d'ordinaire sont très soigneusement tenus éloignés de

la place publique. Des chiffres selon lesquels la MSA 32 a eu 104 MF d'impayés en 1996 et 92 MF en 1997. Pour 1998, pour un appel de cotisations de l'ordre de 268 MF, la mutualité sociale agricole s'apprêtait à faire le deuil d'environ 33 MF. On le voit année après année, la dette s'amenuise mais le moins que l'on puisse dire est que l'agriculture gersoïse comme on a pu le lire dans d'autres colonnes, n'est pas à jour de sa sécurité sociale. Environ 11 000 cotisants sont au régime agricole dans notre département. Dont environ 6 000 agriculteurs... Quand les impayés annuels attei-

gnent 100 MF, c'est donc en moyenne 1 000 F que chacun de ses cotisants devait à sa « sécu ». De quoi rendre jaloux les salariés du régime général qui eux n'ont pas le choix entre payer en partie ou en intégralité leurs cotisations sociales. C'est plein pot qu'ils doivent s'acquitter de cette obligation dont le montant leur est retenu à la source. Pour les entreprises et commerces du régime général aussi, pas de choix...

A l'évidence, des agriculteurs sont en très grandes difficultés et pour eux, payer leurs cotisations MSA relève sans doute de l'impossible. Mais combien sont-ils, quel est le seuil en dessous duquel on peut estimer logique qu'ils n'acquittent pas leur dette sociale ? Les chiffres livrés par M. Faure à l'occasion d'une rencontre avec des représentants d'agriculteurs en difficultés, laissent, c'est le moins que l'on puisse dire, beaucoup de questions sans réponses.

EUROLIP
Convertisseur de devises

Exposition
Vente

05 62 68 93 33

USINE A LECTURE

www.ulp.fr

(Suite de la Page 1)

l'Otan mais s'est tourné avec succès vers l'informatique hightech et Maître Camille Aboussouan, ex Ambassadeur du Liban en France auprès de l'UNESCO, réside à Fleurance.

LE DESCENDANT DE GUILLAUME TELL

D'autres célébrités comme dans la très belle demeure de Marignan à Laas, la famille Bergerat-Monnoyeur, importateur de Caterpillar et propriétaire de la chaîne de distribution Feu vert. Jean Labbens, haut fonctionnaire de l'ONU, installé à Fourcès, s'occupe aujourd'hui de catapulte pour animer le tourisme dans le village de Larressingle. L'écrivain Renaud Camus, à Plieux dans son château féodal du XIVe siècle organise des expositions. Alexandre Schmidt, ce jeune diplomate de 27 ans auprès de l'ONU en poste à Beyrouth loge au château de Larroque Engalin. Claude Posternak publicitaire, devenu éleveur de Haut-Armagnac à Préchac. Les époux Huet au Château de Pallanne, près de Marciac, ex-voyagistes reconvertis dans le négoce de sapins et l'exploitation d'un golf. Les Compagnon, marchands parisiens au Domaine de Bacqué à Lectoure récoltent des prunes ; Jan Joulié qui a vendu son laboratoire pour résider avec son épouse à l'Isle de Noé ; le Général de La Flaquière élève des chevaux au Château le Luc, près de Condom et le Colonel Thierry Cambournac prend ses quartiers, avant d'être promu Général, dans sa maison gasconne de la Romieu ainsi que Jean Brouste, ex Ambassadeur de Zambie, en retraite à Montréal. Et plus récemment, ce PDG allemand, Herr Gaisert, patron d'un important groupe de Stuttgart, spécialisé dans la pose de sols industriels, a racheté le domaine de Bazillac, près d'Auch. Plus pittoresque, au domaine de Joy, près d'Eauze, le descendant direct de Guillaume Tell en la personne de Monsieur Gaisseler.

PERSONNALITÉS DU TOUT-PARIS

Il y a aussi les gersoï redevenus célèbres dans leur Gers natal. Jean Dours, Directeur de la Police Nationale dans les années 70 enraciné à Miélan ; Frédéric Castet, ancien fourreur de chez Dior, au Château du Bartas à Mauvezin ; Jean-Charles de Castelbajac, couturier en vogue, au Château de Loubersan, près de Mirande ; Jean Castarède, contrôleur d'Etat, incontournable personnalité du Tout-Paris, réside au Château de Maniban non loin de Cazaubon pour y produire un armagnac de prestige et ce méritant vicquois, Roger Martin, devenu Directeur Général de la Cekar, deuxième courtier au monde d'assurances. Ou encore Claude Martet, cadre dirigeant de multinationales françaises expatrié au quatre coins du monde, est venu profiter de sa retraite à Auch.

ENRICHIS PAR LEUR MOSAÏQUE DE CULTURE

Il est difficile de citer l'ensemble des personnalités : médecins, avocats, juristes et autres célébrités françaises ou étrangères qui résident ou reçoivent gascon. D'ailleurs, tous les étés la presse locale nous apprend, la présence de Tony Blair et autre Premier Ministre qui nous font l'honneur de visites champêtres. Mais comme le dit trop souvent Michel Doligé, ce chef d'entreprise venu de la capitale, pour devenir Vice-Président de la Chambre de Commerce d'Auch « Les gersoï ouvrent souvent les bras mais ne les referment jamais ». Pourtant l'histoire démontre le contraire : espagnols, italiens, portugais et plus récemment pieds-noirs ont été adoptés. Ces hommes et ces femmes désormais gersoï ont véritablement enrichi le département de leur mosaïque de cultures faisant avancer notre Gascogne. Aujourd'hui, il s'agit d'une élite qui vient à nous, saurons-nous les accueillir durablement ?

LA RELEVÉ : Des jeunes qui relèvent le défi

Chaque année, le ministère de la Jeunesse et des Sports organise l'opération Défi-Jeunes. Elle permet à quelques jeunes porteurs d'un projet de développement ou de création d'entreprise, de bénéficier d'un substantiel coup de pouce sous la forme d'un chèque. Les lauréats gersoï 98, reçus récemment par le préfet Jean-Pierre Musso, sont cinq, trois filles et deux garçons.

Jean-François Guittard (25 ans, de Corneillan). Il a reçu 50 000 F. Avec un BEP de menuiserie en poche, ce passionné d'activités nautiques a créé une charpenterie marine dans son village qui borde l'Adour. A son actif déjà, la restauration d'un canot à rames basé



Jean-Pierre Musso, préfet du Gers, a remis les chèques aux lauréats.

à Gujan-Mestras et la construction d'un bateau en bois moulé qui mouille en rade de Brest. Frank Lazorthes (23 ans, de Marciac). Il reçoit 50 000 F. Il a ouvert « Le festival de Marciac », une brasserie dont il va pouvoir poursuivre les travaux d'aménagement. Bachelier en technologie hôtelière, Frank Lazorthes-Pédaga propose déjà outre un excellent conseil de restauration

et des soirées à thèmes dans son festival de Marciac.

Eugénie Galeraud (24 ans, de Vic-Fezensac). Elle reçoit 50 000 F. Diplômée de l'école Art et Avenir à Paris, elle a ouvert à Vic, un atelier de restauration de tableaux. Cette bourse va lui permettre d'investir dans l'achat de matériel lié à cette activité ainsi que dans la sécurité du local. Sandrine Morlan (27 ans, Auch). Elle reçoit 27 000 F. Elle a réalisé un clip-vidéo sur l'activité des « Cheerleaders », une vingtaine de pompon-girls de notre région qui sont de plus en plus sollicitées pour aller se produire à l'occasion notamment de grandes manifestations sportives.

Patricia Burg (25 ans, Fleurance). Elle reçoit 21 000 F. Patricia a créé Concept Invest, une entreprise de services ainsi qu'un premier emploi. Concept Invest pour conseiller et informer gratuitement le client, pour proposer et vendre aussi, tout cela dans le domaine de l'immobilier

**SENEMAT GROUPE
Les vœux du Président**

A l'occasion de l'année nouvelle, Jean-Claude Sensemat transmet un message de vœux à tous ses salariés, ici par l'intermédiaire de La Gascogne et par affichage dans ses locaux :

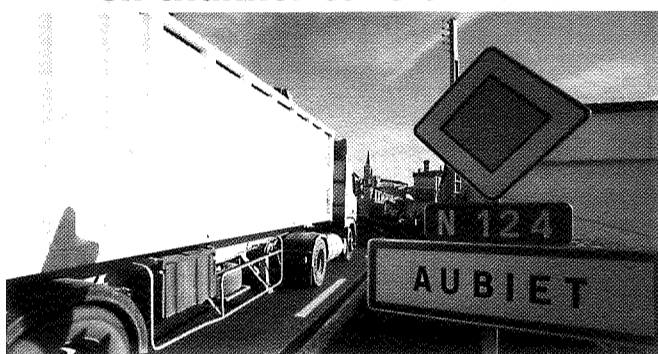
L'avènement de l'euroland est prometteur pour notre avenir mais cela ne doit pas faire oublier l'effort permanent que nous devons fournir pour satisfaire nos ambitions afin de faire avancer notre société. Les économistes prévoient pour la France un ralentissement de la croissance au premier semestre 1999 ; l'espace européen ne sera pas facile à conquérir « trop souvent les intérêts particuliers l'emportent et nous ne jouons pas assez collectif » soulignait le Président de la République dans ses vœux.

Je reste résolument un entrepreneur qui entreprend. En 1999, de nouvelles activités, de nouveaux produits, de nouveaux concepts et aussi des réformes verront le jour. Je compte donc sur vous tous et notamment sur les cadres qui devront prendre la pleine mesure de leurs responsabilités vis-à-vis des salariés de base mais aussi des directions générales. J'ai déjà ouvert le dialogue social sur les 35 heures qui je l'espère seront signées prochainement avec les différents partenaires sociaux permettant de faire naître un esprit de concorde utile au progrès. Tout cela permettra la création d'emplois et d'aller plus loin dans l'amélioration et le bien-être de chacun.

Sensemata Groupe aura 30 ans en l'an 2000. Sachons bâtir ensemble le socle de notre groupe pour le troisième millénaire. Je souhaite à tous les salariés de Sensemata Groupe une bonne et heureuse année ainsi qu'à leurs proches et leurs familles.

J.-C. Sensemat

RN 124 : La déviation d'Aubiet en chantier cette année ?



« Les travaux de la déviation d'Aubiet commenceront en 1999 » a annoncé dernièrement Philippe Martin le président du conseil général. Aux côtés de Laurent Fabius, président de l'Assemblée Nationale et depuis quelques mois résident secondaire gersois, en compagnie aussi du député Yvon Montané et de Gérard Marcet conseiller général communiste, Philippe Martin a plaidé la cause de la nationale 124 à quatre voies dans le bureau même de Jean-Claude Gayssot, Ministre de l'Équipement et des Transports. Ce dernier a donc assuré à la délégation que les travaux de la déviation d'Aubiet vont démarrer cette année même. Contourner Aubiet correspond à l'aménagement d'une deux fois deux voies de 8 km pour un coût global de 240 millions de francs.

Quant à la totalité du tracé apprenait-on par la même occasion, le Ministre met tout en œuvre pour qu'elle soit inscrite au 12^e plan (2000 à 2006). « Pour cela il va demander à ses services que la totalité de l'enquête publique soit bouclée à l'été 1999 ». Les Gimontois sauront alors officiellement si la 124 élargie les contourne par le sud (comme c'est

probable) ou par le nord ce qui n'irait pas sans retards supplémentaires. Mais concernant le dossier 124, les Gascons ont appris à être patients. Combien d'élus de tous bords n'ont pas hésité ces trente dernières années, à annoncer haut et fort mais un peu imprudemment, que cette fois c'est la bonne, un sérieux coup d'accélérateur sera donné...

Retenons que la dernière à avoir inauguré quelques arpents de la nationale 124 élargie fut Mme Pichon alors Préfet du Gers. Depuis plus personne n'a coupé de ruban. Bien sûr la déviation d'Auch progresse mais pour parcourir Auch-Toulouse par une route digne du trafic supporté, combien d'années, ou de dizaines d'années, faudra-t-il patienter encore ?

Le président du conseil général a fait savoir qu'il rencontrera durant ce mois de janvier le Premier ministre Lionel Jospin dans « le cadre d'une campagne de pression pour faire aboutir rapidement ce dossier ».

Mais jusqu'à maintenant quand elle s'applique à la nationale 124, la signification de « rapidement » n'a toujours pas correspondu à ce que l'on peut en lire dans Le Larrousse.

INFORMATION/COMMUNICATION

Téléparc : ça avance !

La commission européenne qui finance en grande partie l'opération Téléparc souhaite que le programme gersois se prolonge en 1999 avant que ne s'ouvre la phase active qui doit s'étaler de 2000 à 2006. Dans cette perspective, sept actions prioritaires vont être lancées dans un proche avenir :

- La Poste va proposer à tous les Gersois de posséder leur adresse électronique.

- Toutes les communes de notre département posséderont des pages Internet sur lesquelles elles pourront se faire connaître, se faire valoir.

- Quatre points d'accès communautaires vont être créés. Leur équipement multimédia complet permettra d'assurer une formation aux nouvelles techniques de l'in-

formation et de la communication (NTIC). La première plate-forme NTIC Téléparc va être installées à Fleurance. Déjà une quinzaine d'entreprises locales représentant environ 3000 emplois ont donné leur accord de principe pour intégrer cette plate-forme.

- Cent groupes de cinq personnes seront formés à Internet.

- La chambre de commerce et d'industrie va lancer une action « Téléparc entreprise » afin de lier les entreprises à un centre de formation ainsi qu'à un accès au commerce électronique.

- Le Gers accueillera le premier congrès eurogéomatique. Il faut comprendre par « géomatique », la science ayant pour but de rassembler toutes les compétences, toutes les possibilités, toutes les énergies sur un même endroit.

ECONOMIE

La guerre entre « petits » commerces et « gros » hypers



Des points de vue divergents autour de l'extension de la zone commerciale Leclerc.

Présidée par Charles Labatut, fleuriste rue Alsace, l'Association des commerçants et artisans auscitains, est née récemment de la fusion des deux voire trois associations existantes. D'emblée l'ACAC s'est montrée offensive en réclamant dans le même temps que l'aménagement du centre ville et notamment de places de parkings soit accéléré et qu'un coup d'arrêt soit porté au développement de la zone de Clarac. Sur cette zone par exemple, le centre Leclerc directement ou indirectement, prévoit un accroissement de 2970 m² de surface de vente. Récemment une CDEC au sein de laquelle le député-maire Claude Desbons dispose d'une des six voix, aurait pu accorder l'autorisation d'agrandir. Finalement, il n'en fut rien mais à l'évidence cette question redeviendra un jour ou l'autre d'actualité.

Opposés à ce projet d'extension, des commerçants en sont venus à dresser un barrage. Sur ce dernier on trouvait notamment Charles Labatut mais aussi Carmen Martinez présidente de la fédération départementale des associations de commerçants ainsi que Dominique Bragato, président de la chambre de commerce et d'industrie.

Parmi les questions débattues, celle de savoir si notre département est sur ou sous-équipé en hypermarché. Suréquipé disent les « petits » commerçants qui donnent les chiffres suivants : au plan

national, la densité des grandes surfaces est de 254 m² pour 1000 habitants. Or, dans le Gers, elle est de 262 m². Pas d'accord répond Eric Belousoff, le PDG de Leclerc/Auch. Pour lui, la CCI et les petits commerçants prennent en compte l'ensemble des grandes surfaces de vente alors que l'équipement commercial en hypermarché, celui donc qui pose en priorité problème, est de 65 m² pour 1000 habitants. Toujours selon M. Belousoff, notre département ne se situe ainsi qu'au 87^e rang national, le premier étant à 197 m² et la Haute-Garonne, notre principale voisine à 139 m². Pour le PDG, ce sous équipement commercial en hypermarchés « coûte » au commerce gersois les 438 millions de francs annuels que les consommateurs gersois, précise-t-il, vont dépenser dans les centres commerciaux toulousains. Chaque camp reste sur ses positions. Récemment, la fédération départementale des associations de commerçants a lancé une campagne d'affiche. Il est écrit blanc sur noir : Agrandissement des supermarchés = 300 commerces à louer. Selon Charles Labatut, le commerce auscitain a perdu 67 emplois ces trois dernières années. Selon M. Belousoff : « Notre extension a pour objectif le maintien des dépenses dans le département, générant plus d'emplois, de taxe professionnelle et en aucun cas, une réduction des commerces du centre ville ».

**300 ASSOCIATIONS AFFILIÉES
La FALEP repart de l'avant**

On le sait, les relations entre la FALEP (Fédération des Associations Laïques d'Éducation Populaire) et l'ancienne majorité au conseil général furent pour le moins tendues. On peut même dire qu'il y eût « clash », ce qui ces dernières années ne fut pas sans conséquence sur le fonctionnement de la Falep, très dépendante de subventions du département. Avec la nouvelle majorité, ça va évidemment mieux... On peut donc parler d'une relance dans la sérénité pour la Falep désormais présidée par Denise Caillaba. Enseignante bientôt à la retraite, la nouvelle présidente qui travaille dans l'éducation spécialisée auprès d'enfants en difficultés scolaires, succède à Jean Rozès qui présida la Falep pendant douze ans.

Denise Caillaba souligne qu'une des priorités consiste à réactiver le partenariat avec les trois cents associations affiliées : « Durant les six années difficiles que nous venons de connaître, nous les avons un peu délaissées pour nous reporter sur le scolaire et le social ». Autre axe fort : le secteur scolaire avec la relance côté sportif de l'USEP qui a retrouvé une structure de fonctionnement. Le théâtre jeune public, « un des aspects les plus formateurs pour les jeunes » selon la présidente, sera aussi particulièrement suivi de près sans que les activités



Denise Caillaba, nouvelle Présidente de la FALEP

cinéma, voyage découvertes etc, ne soient pour autant négligées. Troisième priorité : le développement des actions sociales : « Il faut favoriser l'accès à la culture pour tous. La culture est l'une des premières choses dont sont privés les plus défavorisés ».

Culture mais aussi travail avec le service d'insertion et d'accompagnement avec tutorat de demandeurs d'emploi. Pour mener à bien cette relance, Mme Caillaba trouvera à ses côtés l'ancien président Rozès, fidèle à la fédération depuis 1963, François Bailly, un ancien de l'UFOLEP, Charles Munoz de Ciné 32, etc. M. Ponthié reste le directeur de la Falep, pièce maîtresse de la vie associative gersoise.

**Médailles du travail
chez Sensemata**

Monsieur Jean-Pierre Musso, Préfet du Gers a attribué, par arrêté du 18 décembre 1998, au titre du Ministère de l'Emploi et de la solidarité, plusieurs médailles d'honneur du travail à des employés de Sensemata Groupe, sur proposition du Président Directeur Général Jean-Claude Sensemat :

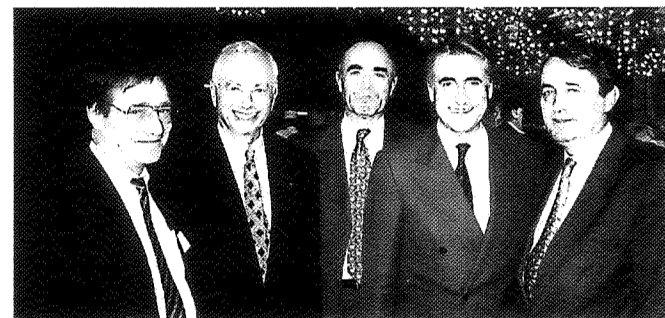
- la médaille de vermeil, qui récompense 30 années de services, à Serge Castéran, Directeur Administratif et Financier chez

- Sensemata Groupe et à Michel Dréon, Monteur Electromécanicien chez Sensemata Industrie ;
- la médaille d'argent, récompensant 20 années de services, à Patrick Buros, Président Directeur Général de Sensemata Equipements, Pierre Rolando, Attaché de Direction chez Sensemata Outillage et Claudine Tenant, comptable chez Sensemata Administration.

La Gascogne est heureuse de féliciter les heureux récipiendaires.

PATRONAT

Le Gers au baptême du MEDEF

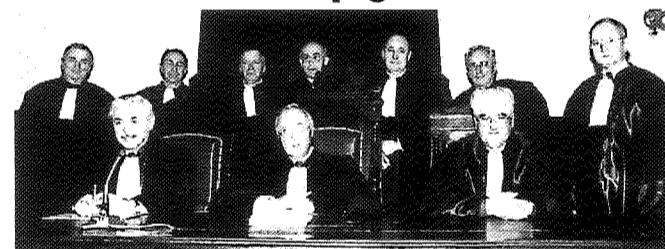


(de gauche à droite) Les chefs d'entreprises gersois, Jean Hauchère (Gerstube) et Michel Doligé (CDP Garros) entourant M. Jollef, Vice-Président du MEDEF et Président de la Commission sociale, Bernard Cau, Consultant à Toulouse et Ernest Antoine Seillière, Président du MEDEF

C'est au Centre des Congrès de Strasbourg qu'a été lancé le 27 Octobre le MEDEF, Mouvement des Entreprises de France, qui succède au CNPF. Un nouveau nom avec de nouveaux objectifs et une nouvelle structure pour l'organisation patronale française dont le Président Ernest-Antoine Seillière a présenté la stratégie. Plus de deux mille chefs d'entreprise

s'étaient rassemblés pour le lancement de ce mouvement qui entend présenter une image plus moderne au grand public et établir des relations nouvelles avec le gouvernement, les syndicats et les entreprises qu'il représente. Une délégation de patrons gersois s'était déplacée pour marquer cette circonstance par leur engagement personnel.

**TRIBUNAL DE COMMERCE
Fermeté et indépendance
des juges**



Around du Président Pierre Rozès, les juges du Tribunal de Commerce ont tenu leur Assemblée Générale.

Commerçant à Plaisance, Claude Laporte avait ouvert à la vente 800 m² de son entreprise, où il avait transféré l'activité commerciale des 3 magasins qu'il exploitait en bricolage, électricité, plomberie, droguerie, télé-hifi. Bricomarché l'a alors attaqué en concurrence déloyale, estimant qu'il y avait infraction à la loi Raffarin pour l'ouverture d'une surface de vente supérieure à 300 m². En référé, le Tribunal de Commerce d'Auch a condamné Claude Laporte à la fermeture de son établissement sous astreinte. Cette décision, qui ne fait bien sur pas le bonheur de l'intéressé, a été vigoureusement contestée et commentée dans la presse par l'Association des commerçants et artisans de Plaisance.

Ainsi, à l'issue de leur Assemblée Générale, les juges du Tribunal de Commerce ont tenu à réagir à ces remous par un communiqué. Ils y précisent être « dépositaires de l'autorité judiciaire » indiquant « leur devoir d'indépendance ». Ils souli-

gnent être « chargés d'appliquer la loi en leur âme et conscience et non d'écrire celle-ci, ce pouvoir n'appartenant qu'au législateur ». Ils rappellent que tous leurs jugements sont susceptibles d'appel devant la Cour d'Appel à Agen, à laquelle il appartient, et à elle seule, « de porter une appréciation sur la validité des décisions ». Saisie par Claude Laporte, la Cour d'Appel d'Agen a d'ailleurs confirmé le jugement du Tribunal de Commerce d'Auch. Pour sa part, l'Association des Magistrats et anciens Magistrats du Tribunal de Commerce a voulu répondre à l'Association des Commerçants de Plaisance : « Tous ces commentaires, interprétations, discussions de décision judiciaire formulés par qui que ce soit et à plus forte raison par des personnes incompétentes sont de matière à compromettre le bon fonctionnement de l'organisation judiciaire, garantie de la paix sociale, telle que définie par la Constitution de notre pays ».

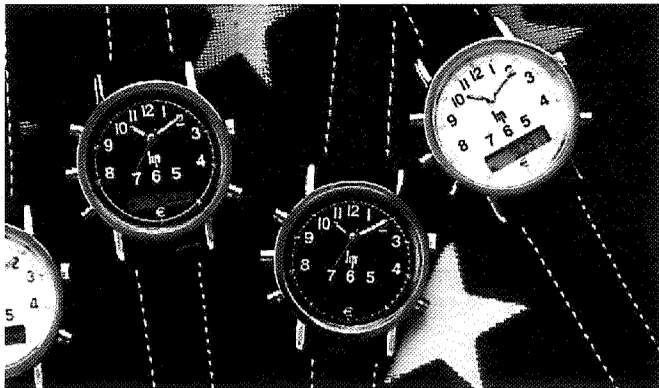
DÉMOGRAPHIE : Le Gers à la baisse

Au 1^{er} janvier 1998, le Gers ne totalisait plus que 171 600 habitants soit 339 de moins qu'un an plus tôt. Au total en cinq ans, le département a perdu 3 146 habitants, l'équivalent grosso-modo de la population totale de Lombez et de Samatan. Dans le même temps, la population de Midi-Pyrénées a gagné elle 101 219 habitants. C'est bien sûr à la Haute-Garonne que profite le

plus cette augmentation mais le Lot et le Tarn-et-Garonne tirent également leur épingle du jeu. Les cinq autres départements perdent donc des plumes, beaucoup pour le Gers avec donc 3 146 habitants de moins... Ces chiffres ont été fournis récemment par l'INSEE. Le Gers bientôt en dessous de la barre des 170 000 habitants ?

**JE LIS "LA GASCOGNE"
MAINTENANT, JE SAIS.**

EUROLIP Star des médias



Dernière création Lip, la montre Eurolip avec convertisseur de devises intégré.

Avec le lancement de la montre Eurolip, première montre à aiguilles avec convertisseur de devises intégré, Lip se place dans la lignée d'innovation technologique de cette marque historique. Cette montre, d'une esthétique très actuelle, permet par un simple jeu de boutons presseurs, d'afficher la conversion des prix euro-francs et inversement. La création de ce concept exclusif a eu un important retentissement médiatique : de très nombreux journaux nationaux et régionaux

en ont fait l'écho, des informations sur les ondes des stations radio, des reportages sur les chaînes télévisées, avec notamment sur A2 Télématin le 5 janvier avec la présentation sympathique de Nicolas Angel, sur France 3 au journal du 16 novembre, puis dans l'émission Vent Sud prévue le 13 janvier et même la venue le 14 décembre des caméras anglaises de la B.B.C. World. Un succès qui va propulser le démarrage de cette nouveauté, astucieuse et pratique, en France et à l'étranger.

DROITS DE L'ENFANT Le conseil général apporte sa pierre

Chaque année la Journée mondiale des Droits de l'enfant est fêtée le 20 novembre. Cela depuis ce jour de 1989 qui vit 159 états membres de l'ONU ratifier la Convention des droits de l'enfant. Bien sûr sur ce front comme d'ailleurs celui des Droits de l'Homme bien des combats restent à gagner. La journée mondiale est donc bien nécessaire et dans notre département cette année, le conseil général a souhaité s'y associer très concrètement. Il a offert pour l'occasion à chaque collège du département, une mallette pédagogique destinée à permettre aux élèves de s'informer sur tous leurs droits en tant qu'enfants. Elaborée par l'association « Enfants du monde,

Droits de l'Homme », cette boîte contient une cassette vidéo, le texte de la convention des Droits de l'enfant, un document sur l'histoire et les enjeux de cette convention ainsi notamment qu'un dossier sur les enfants dans le monde sujet sur lequel certains pays restent très peu scrupuleux, c'est le moins que l'on puisse dire. A l'occasion de la distribution de ces mallettes pédagogiques en présence de Mme Claude Brunet inspecteur d'académie, le président Philippe Martin déclara : « Cette convention permet à l'enfant d'être reconnu comme un citoyen à part entière. Le seul but du conseil général est d'apporter sa pierre à l'édifice des droits de l'enfant ».



Le Conseil Général a offert une mallette pédagogique consacrée aux droits des enfants.

ARMAGNAC Le dernier plan de sauvetage

A l'occasion de l'assemblée générale du BNIA (bureau national interprofessionnel de l'armagnac) qui s'est tenue le 24 novembre à Eauze, les deux familles armagnacaises (production et négoce) ont accepté à l'unanimité des 24 membres, un plan d'action pour l'eau-de-vie gasconne, pour les trois années à venir. Deux décisions en une furent prises à cette occasion. La première porte sur la segmentation. Désormais on ne trouvera plus dans le commerce que trois catégories. La « blanche d'armagnac », l'armagnac (jusqu'à six ans d'âge) et le « vieil armagnac » au delà de six ans. Autre nouveauté dans cette nouveauté, l'apparition des millésimes affichés sur les bouteilles.

Aux oubliettes donc les dénominations telles que VSOP, XO, Napoléon, Très vieil armagnac, etc. Favorable à cette nouvelle segmentation dont il a été l'un des initiateurs, François Faget, ancien président de BNIA la commente ainsi : « Il était temps de laisser tomber les dénominations du cognac pour une image qui nous est propre ». Quant à Yves Bentegeac président du BNIA, il a parlé d'une décision historique. Pour lui, ces « dénominations ne voulaient plus rien dire. On appellera désormais l'arma-

gnac par son nom, celui d'un terroir qui produit une eau-de-vie que l'on déguste avec plaisir ». Directeur du BNIA, Max Dupuy soulignait : « C'est un grand pas de plus en direction du consommateur avec qui nous jouons le jeu de la vérité, de la qualité ». La seconde décision qui fait du 24 novembre 1998, une date dans l'histoire de l'armagnac, concerne l'augmentation de la contribution des armagnacais. Pour gonfler le budget du BNIA qu'il convenait de porter de 4,2 MF à 7,5 MF, ils vont

devoir mettre la main à la poche. Mais le jeu en vaut la chandelle, a expliqué Yves Bentegeac puisqu'avec ce budget, le BNIA va satisfaire aux exigences des collectivités territoriales : « Nos ressources habituelles ne suffisant pas à mettre en place un plan d'envergure, il nous fallait constituer un trésor de guerre. Nous avons réussi en décidant les collectivités territoriales notamment, à nous suivre. Mais ces dernières exigeaient que le BNIA participe à hauteur de 30 % ». Avec quelques 12 à 15 MF par an pendant trois ans, pour l'eau-de-vie gasconne, ça passe ou ça casse. Ne seront aidés par ce plan « de la dernière chance » que les armagnacais qui feront le choix de la nouvelle segmentation. Coup de pouce promis aussi aux « clubs » autrement dits aux regroupements de maisons d'armagnac pour commercialiser à l'export. Ce plan prévoit aussi de promouvoir l'armagnac, en France, en Europe, en Asie... « Un plan pour remettre l'appellation sur les rails » a commenté Michel Desangles président de COVA (confédération de la viticulture armagnacaise). Pour sa part, le président du conseil général Philippe Martin a parlé d'un « grand pas de franchi ». C'est à



hauteur de plus d'un million de francs par an que le conseil général participera au financement de ce plan triennal. A l'orée de l'an 2000, l'armagnac vient-il de trouver les remèdes pour affronter avec vigueur, les réalités, les difficultés commerciales du prochain siècle ? Nous verrons bien mais si elle n'avait rien fait alors que la crise la frappe de plein fouet, la famille armagnacaise n'aurait fait qu'aggraver sa situation. Laquelle à force de s'aggraver...

SOLIDARITÉ Henri Santisteva : « L'Unicef pour défendre la cause des enfants »



L'Unicef au service de l'enfance vient au devant des gersois comme ici à la foire de Lecture.

Président de l'Unicef 32, Henri Santisteva, assureur à Auch, rappelle que la défense de « la cause des enfants » est la raison d'être de cette organisation caritative mondiale. L'illétrisme, l'esclavage, la famine, l'exploitation sexuelle, la guerre : cinq fléaux majeurs dont souffrent les hommes de par le monde, à commencer donc par les plus jeunes. Au niveau gersois, ce fut Jean-Claude Sensemat rappelle M. Santisteva qui mit en place le premier la délégation départementale de l'Unicef. Président depuis mai 1998 à la tête d'une trentaine d'autres bénévoles, Henri Santisteva souligne qu'il est intervenu dès son élection en assemblée générale nationale. Il explique : « L'Unicef dans la mesure de ses possibilités liées aux dons qui lui sont attribués, intervient un peu partout dans le monde, mais pas directement en France, où pourtant plusieurs fléaux précités surtout l'illétrisme et la famine menacent, pour ne pas dire plus. Pour que nos bénévoles restent totalement mobilisés, il importe qu'ils connaissent le résultat de leur action. Concrètement : à quoi a contribué mon argent, à quoi a servi ma mobilisation ? Il est normal que ceux qui donnent, ceux qui agissent puissent obtenir de notre part des réponses à ces questions. Notre intervention en ce sens a été prise en compte ».

Signataire de la charte de la transparence qui atteste qu'elle utilise les fonds au profit des bonnes causes pour lesquelles elle se bat, l'Unicef a obtenu ces dernières semaines de pouvoir vendre des cartes de vœux à son profit à l'intérieur des magasins Décathlon. Celui d'Auch joua complètement le jeu. Au plan départemental à souligner aussi pour 1998, la présence d'un stand à Gascogne Expo, à la foire de la Saint-Martin à Lectoure, des actions

avec le collège-lycée de l'Oratoire, etc. Mais encore l'opération Brikado qui mobilise treize écoles primaires. Il s'agit pour les enfants de récolter des briques (lait, boissons diverses), de les collecter. Elles sont ensuite recyclées en rouleaux de papier cadeau, vendus au profit de l'Unicef. Pour cette opération, la Semam est partenaire de l'Unicef que l'on peut aider en adressant des chèques libellés à l'ordre de l'Unicef aux adresses suivantes : - Henri Santisteva, 99, avenue du Corps Franc-Pompiers, 32000 Auch. - La « Boutique », Comité Gers - Unicef avenue de Paris, 32500 Fleurance. Numéro de téléphone de l'Unicef 32 : 05 62 06 60 33.

Le Mérite de Raymond Vall

La majorité des fleurantins se sont sentis honorés et récompensés par la nomination de Raymond Vall au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, car il n'est pas banal pour cette cité d'avoir un Maire ainsi distingué. Peut-être verra-t-on Emile Zuccarelli, le ministre de la Fonction Publique et des Collectivités Territoriales, venir le décorer. Le décret du Président de la République, honore de la même façon Eauze en la personne de son Maire Pierre Pédussaut, Chevalier dans l'Ordre du Mérite, également nommé au titre du Ministère de la fonction publique. La Gascogne présente ses félicitations aux personnalités ainsi honorées.

A VOTRE SERVICE L'association Cantons cités conseils

L'association Cantons cités conseils (3, chemin du Moulin de la Ribère à Auch, tél. 05 62 63 67 57) sert d'intermédiaire entre le consommateur et le fournisseur de produits divers ou de services. Co-présidée par Marcel Bouttier et André Villemur, bien connus dans notre département, avec André Tournayre pour trésorier, Claude Martet pour secrétaire et Laurence Busato en qualité de déléguée commerciale, l'association Cantons cités conseils monte en puissance depuis sa création qui remonte à avril de l'année dernière.

Déjà plus de 80 professionnels ont compris l'intérêt d'adhérer à Cantons cités conseils. Contre une cotisation variant de 600 à 1500 F, l'artisan ou le commerçant figure sur le fichier avec toutes les caractéristiques de son entreprise ainsi que les tarifs habituellement pratiqués. De l'autre côté si l'on peut s'exprimer ainsi, ce sont des utilisateurs, des consommateurs qui s'adressent à l'association. Contre une cotisation annuelle de 150 F, ils ont accès à ce fichier autant de fois qu'ils le désirent et pour différents services. Conservateurs, restaurateurs, bureaux, métiers du bâtiment, assurances, garages, agences de voyages... le fichier offre... une offre de services, de solutions très



Laurence Busato, déléguée commerciale de l'association Cantons cités conseils

précieuses surtout quand il s'agit de trouver en confiance et rapidement auprès d'un commerçant, d'un artisan, la solution à telle ou telle difficulté qu'il faut pouvoir régler sans retard et sans risque. Car l'association est garante du sérieux et de la compétence des professionnels - répartis sur l'ensemble du département -, qu'elle recommande. D'ailleurs le commerçant, l'artisan s'est engagé à verser à l'association une commission (n'excédant pas 5 %) sur les affaires ainsi conclues. Précisons que l'association Cantons cités conseils édite un bulletin d'informations bimestriel, adressé à tous ses adhérents. Si vous êtes intéressé, téléphonez au 05 62 63 67 57.

LA BOURSE DE L'OUTIL

FRAGASSE LES PRIX...

ECHELLE MULTIPOSITION

175'

DÉSTOCKAGE & DÉCLASSÉ
DETAIL - GROS - DEMI-GROS

Derrière Village Expo - 27, Av. de l'Enclos
Zone Carrefour Portet - 05 61 72 13 96

Ouvert : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

CHÉQUIERS Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne, premier sur le front de l'Euro



Le Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne a procédé récemment en avant-première nationale et... européenne, à la remise des premiers chèques en Euro. Elle s'adressait à des responsables d'entreprises Hautes-Pyrénéennes, des Pyrénées-Atlantiques et du Gers comme l'a expliqué Georges Pauget, directeur général du Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne : « Nous avons une démarche volontariste en direction des entreprises qui travaillent avec de grands donneurs d'ordre ou encore, qui ont des flux européens ». Ainsi sur les trois départements, sept cents entreprises ont été sélectionnées. « Quant aux autres, souligna M. Pauget, nous les encourageons à s'adapter à leur rythme, à leurs besoins propres ». Concernant la clientèle des particuliers, on le sait il n'y a pas d'intérêt pressant pour l'heure à disposer d'un chèque en euro « même si à Pyrénées-Gascogne nous sommes prêts à traiter toute le monde ». C'est une entreprise « située en

Gascogne » mais sans plus de précisions pour d'évidentes raisons de sécurité, qui a fabriqué ces chèques en Euro du Crédit Agricole. Créé il y a 25 ans, cet atelier de fabrication de chèquiers dirigé par Joseph Castillon, emploie une vingtaine de salariés et fabrique environ 400 des 781 millions de chèques produits par l'ensemble de la société sur le territoire national. Finalement un chèque en Euro est très ressemblant de son cousin en Franc... Le fond est gris et rose, il se distingue des chèques en francs dont il a le même format par sa couleur donc mais surtout par sa disposition de la zone « montant » ainsi que par la présence d'un pictogramme euro et une mention soulignant que le seul euro constitue la monnaie de rédaction. Ces chèques seront notre quotidien à partir du 1^{er} janvier 2002. Mais d'ici là, on aura l'occasion de s'en servir. Ça va venir progressivement. Mais gare car même en euro, un « chèque en bois » reste de bois...

OUVERTURE A TOULOUSE Succès de Lip



La boutique promotionnelle de la marque Lip a ouvert à Toulouse, 26 rue St Antoine du T.

Tous les ingrédients ont été réunis pour que, avant les fêtes de fin d'année, l'ouverture remarquée à Toulouse du premier magasin Lip crée l'événement : un emplacement idéal dans l'hypercentre, 26 rue St Antoine du T à deux pas de la place Wilson ; une boutique lumineuse, à l'agencement moderne et accueillant ; la vaste gamme de 350 modèles de montres Lip, des tendances jeunes colorées ou sport jusqu'aux classiques les plus chics ; un concept de présentoirs d'avant-

garde permettant le libre choix et l'essayage des modèles ; une innovation technologique, la montre Eurolip avec son convertisseur de devises intégré. D'où l'engouement immédiat pour la clientèle de la ville rose qui découvre la boutique Lip, retrouvant ici dans une actualité très moderne, cette marque si présente au cœur et à la mémoire des français, avec ses références de qualité française et de grande tradition.

TOURISME : Ouvrira-t-on les syndicats d'initiative les dimanches ?

L'union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (UDOTSI) que préside Georges Estève a tenu ses assises bilan 98 à Plaisance-du-Gers. La cinquantaine de participants y fut reçue par le maire Jean Izaac mais aussi par Daniel Birouste, président de l'office du tourisme local et également, on le sait, facteur d'orgues, installé depuis vingt ans. S'ils l'ignoraient, les présidents de syndicats d'initiative ont découvert une destination à recommander aux touristes demandeurs

label d'accueil gersois furent également largement évoqués. A l'ordre du jour aussi, l'informatisation, le site internet « Gascogne Com », etc. Mais il fut surtout souligné en présence de Robert Castaing, président du comité départemental de tourisme, que les vacanciers manifestent une forte envie de contact avec les Gersois. Un message qui s'adresse donc à nous tous, que nous soyons acteurs directs ou non de la vie touristique gersoise. Sur le thème du renfort des liens avec



Les responsables des syndicats d'initiative réunis à Plaisance-du-Gers.

de produits susceptibles d'agréments grandement leur séjour plein air, plein Gers. A Plaisance en effet, on peut visiter une des factures d'orgues la plus réputée de France. Et par la même occasion pourquoi ne pas profiter des talents culinaires de Maurice Cosculluela à la table de son restaurant « La Ripa Alta ». Plaisance une bonne destination vacances assurément... Cela étant l'assemblée générale de l'UDOTSI fut l'occasion pour les 36 offices de tourisme et syndicats d'initiative que compte notre département d'insister sur l'obligation de se regrouper afin de disposer de moyens efficaces. La formation des personnels, la mise en place d'un

tous les acteurs économiques du département, l'UDOTSI a également décidé d'aller de l'avant. « Pour le bien du tourisme gersois, ces liens avec toutes les filières économiques doivent être consolidés » soulignait G. Estève. Preuve qu'il y a encore fort à faire dans ce domaine comme dans d'autres pour que le tourisme gersois gagne en performance, la question d'ouvrir les syndicats d'initiative ou office de tourisme le dimanche et jours fériés (en été surtout) « fera l'objet de discussions ». Souhaitons-les rapides et positives. Le touriste, le vacancier est un client qui ne connaît pas les dimanches, comme les horaires trop stricts.

SOLIDARITÉ Un très bon Téléthon

Comme partout en France, la mobilisation fut importante en Gascogne à l'occasion du dernier Téléthon. Sur le département, pas moins de soixante-quinze projets avaient reçu l'agrément de la coordination départementale de l'AFM présidée cette année par Mme Anne-Marie Ducor de Vic-Fezensac. Au total, les diverses organisations ont permis de collecter directement plus de 600 000 F. Bien sûr la solidarité gersoise se manifesta également par des dons directs générés notamment par le Téléthon à la télévision. Sans prétendre passer en détail les organisations qui ont fait le succès du Téléthon gascon 98, soulignons qu'une fois encore la ville de Pavie s'est particulièrement distinguée. Chaque année, une vente de roses

fait un véritable carton à Pavie. A souligner aussi que Castex d'Armagnac et Monguilhem en proposant à 10 F quelques centimètres du fil séparant ces deux villages distants de 2,5 km, ont gagné leur pari. Bravo également aux cyclotouristes qui se relayèrent pour parcourir l'équivalent du tour de la Terre. Globalement l'opération « Les lumières de l'Espoir » a connu un réel succès. A retenir aussi que le Téléthon fut l'occasion de mieux connaître Daniel Degast, nouveau venu dans notre département. Myopathe, ce père de famille âgé de 43 ans, n'en est pas moins un entraîneur de haut niveau, de tennis de table. Depuis quelques mois, ce sont les pratiquants du Cercle pongiste auscitain qui profitent de ses précieux conseils.



Grande mobilisation des Gersois à l'occasion du Téléthon.

CINÉ 32 Un second festival ce printemps

A de très rares exceptions près (Lectoure, Castéra-Verduzan...), toutes les salles de cinéma du Gers appartiennent au réseau Ciné 32. Avec plus de 35 000 entrées, le film « Titanic » fut l'événement de 1998, année marquée par une fréquentation gersoise en hausse. Au total, environ 250 000 ont été enregistrées précise Alain Bouffartigues, le président de Ciné 32. Ce dernier souligne que bientôt l'ensemble des salles gersaises de Ciné 32 en aura fini avec sa cure de jouvence. Condom par exemple vit désormais dans le neuf... Et prochainement une salle « Claude Miller » (il a tourné Milou en mai puis Le sourire, en Gascogne) pourrait y être baptisé. Sachez aussi que Ciné 32 dispose d'un nouveau logiciel, très utile pour les salles

Art et essai. Il leur permet à tout moment de savoir où elles en sont par rapport à leur quota obligatoire, soit un minimum de 35 % de films recommandés Art et essai et 150 séances au moins dans l'année, tout films confondus. Le bilan 98 de Ciné 32 fait évidemment état de la réussite du premier festival d'octobre. Festival « Indépendance et création » dont la seconde édition est en préparation. En projet avancé aussi, un festival de film d'animation dont la première édition aura lieu du 24 au 27 mars prochain. Dans les deux cas, il est prévu que non seulement celles d'Auch mais aussi l'ensemble des salles gersaises de Ciné 32, soient concernées directement par les animations générées par l'un et l'autre de ces festivals.



Autour du président Bouffartigues, les responsables des salles gersaises de Ciné 32.

La Sauvegarde de l'Art Français

Les édifices que le passé a légués à notre département embellissent la vie quotidienne des Gersois et attirent les touristes. Il faut éviter que ces églises et chapelles ne s'effondrent, refaire une toiture, colmater des fractures, restaurer un clocher... Malgré les subventions qu'octroient les pouvoirs publics, la charge reste souvent très lourde, parfois trop lourde. La Sauvegarde de l'Art Français allège ces charges. En 1998, sept édifices religieux du Gers se sont partagé plus de 800 000 F de subventions accordées par cette association. Ce sont les églises de Gellanave (commune de Bouzon-Gellanave), Gondrin, Lamarguère, Savignac-Mona, Verlus et les chapelles du Carmel à Lectoure, Notre-Dame des Anges à Miramont Latour. Et cependant trop de maires, trop de communautés religieuses ou de propriétaires privés l'ignorent encore.

Précisons donc que la Sauvegarde de l'Art Français intervient dans le financement des travaux de gros œuvre d'églises ou chapelles non classées Monuments Historiques (l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques n'est pas un obstacle, au contraire) antérieures au XIX^e siècle. Les travaux envisagés doivent être approuvés par l'architecte des Bâtiments de France et n'avoient pas été commencés avant l'octroi de la subvention. Le correspondant de la Sauvegarde de l'Art Français dans le Gers (Jean Labbens, 32250 Fourcès, tél. et fax 05 62 29 40 76) peut aider à la constitution du dossier qui est, d'ailleurs, assez simple. L'adresse du siège de l'association est : la Sauvegarde de l'Art Français, 22, rue de Douai, 75009 Paris. Tél. 01 48 74 49 82, télécopie : 01 42 81 20 56



LA PUCE A L'OREILLE

- Alain Baute, responsable de La Dépêche du Midi à Auch, aurait refusé en septembre un poste à Agen. Pour son remplacement, plusieurs noms circulent dont celui d'un professionnel reconnu en la personne de Michel Escorsac. Une chance pour La Dépêche et ses lecteurs !
- Fermeture du four d'incinération de déchets, récemment rénové, de Pauilhac et bientôt celui de Mauvezin, car ceux-ci ne sont pas aux normes. Les ordures collectées seront déposées à Golfach dans le Tarn-et-Garonne. Tout ceci occasionnera un surcoût pour les habitants.
- Le préfet Jean-Pierre Musso est reconnu par tous comme un grand serviteur de l'Etat ; les gersois se demandent s'il restera encore longtemps à l'écart de la liste de la Légion d'Honneur.
- Formation : 117 entreprises sont passées par le CRIT d'Auch, 336 emplois en sont issus dont 184 ont émigré en dehors de notre région Midi-Pyrénées.
- Pitoyable Comedia del Arte à l'Isle-Jourdain. Le Conseil Municipal est transformé en théâtre par la droite locale : les séances se jouent à guichets fermés, les spectateurs s'assoient par terre, on refuse du monde !
- Roger Barbe, Directeur Général des Services du Conseil Général a su se forger en quelques semaines l'image d'un homme faisant avancer les dossiers avec sérieux et rigueur.
- Au Café du Centre à Fleurance, réveillon aux 36 chandelles ! Le soir de la Saint-Sylvestre, une nouvelle bagarre éclata dans le premier débit d'alcool de la ville, qui sera très prochainement rénové.
- Condom : le sénateur Soucaret du Lot-et-Garonne est propriétaire d'une cinquantaine d'hectares au nord de la ville, au bord de la Baïse. Il devrait favoriser l'installation d'une base de loisirs et d'un atelier de réparation navale. D'autre part, on parle également de la construction d'un hôtel sur le site de la distillerie Gabriel.
- Fausses notes pour Jazz in Marciac. Les comptes sont dans le rouge et les demandes de subventions toujours plus énormes.
- Les fleurantins ont été tristes d'apprendre le décès à Alger d'une crise cardiaque de Monsieur Amour, l'ancien repreneur des abattoirs de la ville.
- Bon nombre de personnalités gersaises ont été surprises par la réaction du Président du Tribunal de Commerce Pierre Rozès, qui ne cessait de se justifier, face à la contestation de son jugement dans l'affaire de l'agrandissement sauvage d'un commerçant de Plaisance. Ses qualités et son intégrité ont pourtant toujours été reconnues par tous.
- « Plein les poches, les politiques, avec le fric du contribuable ». Ce tract politique a été trouvé le lundi 14 décembre devant le tribunal d'Auch. Il met en cause notamment la gestion financière d'Yves Rispat et la passivité de Philippe Martin.
- André Daguin et son épouse ne pouvant plus résider dans leur appartement à l'Hôtel de France, ils sont abrités provisoirement par Philippe Martin dans les appartements du Conseil Général. Etre l'hôte de l'Hôtel du Département, sûrement un vieux rêve pour André Daguin !
- Bon nombre de viticulteurs se lamentent en constatant que le pourcentage d'aides financières reçu pour l'armagnac est bien moindre que pour le cognac.
- Le torchon brûle entre le Président de la C.C.I. et le patron de l'hypermarché Leclerc. Dominique Bragato s'est mis dans l'illégalité avec d'autres ressortissants en barrant l'entrée de cet important commerce gersois, dont le propriétaire l'attaque en justice.
- Jacques Fouroux, candidat à la présidence de la Fédération Française de Rugby dont il a le profil type, laissera-t-il à Auch la place à des challengers avides de reconnaissance ?
- Boudé par trop de gersois qui ne lui pardonnent pas de succéder à André Daguin, Roland Garreau était pourtant l'invité en Décembre, pendant une semaine, de Joël Robuchon sur TF1 sur le thème de l'oie.
- Aymeri de Montesquiou, notre sénateur, se montre européen au Palais du Luxembourg et anti-européen dans le Gers concernant la réglementation sur la chasse.
- Yvon Montané succéderait à Jean Glavany, Ministre de l'Agriculture, à la Présidence du groupe d'études sur le maïs à l'Assemblée Nationale.
- « Astronomie et gastronomie » sera le thème du prochain festival du ciel et de l'espace de Fleurance. De quoi satisfaire Philippe Portal, sous-préfet de Condom qui qualifie cette manifestation d'astronomie.
- Desbons, Martin, Montané, en ordre dispersé sur le problème des routes. Une fois de plus, les gersois n'y gagnent vraiment pas.
- Solidarité de fin d'année : les chômeurs manifestants se sont vu distribuer de l'argent par le Conseil Général. La mairie d'Auch a mieux géré ce dossier en traitant l'ensemble des nécessiteux concernés.
- Yves Rispat dit à qui veut l'entendre qu'il veut redevenir président du Conseil Général. Il est d'ailleurs Président de l'opposition dans l'hémicycle de l'Assemblée Départementale.
- A Saint-Clar, un complexe de sports mécaniques devrait voir le jour où pétaraderaient kartings et motos.
- La mairie d'Auch gave d'argent public l'entreprise américaine Braton avec 1,5 millions de francs, après que celle-ci ait repris la société Techniques Avancées qui avait déjà bénéficié de 7 millions de francs.
- Fleurance : A la Vignette, un investissement de six millions de francs a été réalisé par la coopérative pour y installer une boulangerie-pâtisserie et également un salon de thé, de par les dires de son président Jacques Nogués.
- Le restaurant de l'hôtel Le Fleurance, bientôt réactivé par le cuisinier du restaurant du golf.

LA BOURSE DE L'OUTIL

FRAGASSE LES PRIX...

COMPRESSEUR
• 100 L
• Poulie courroie

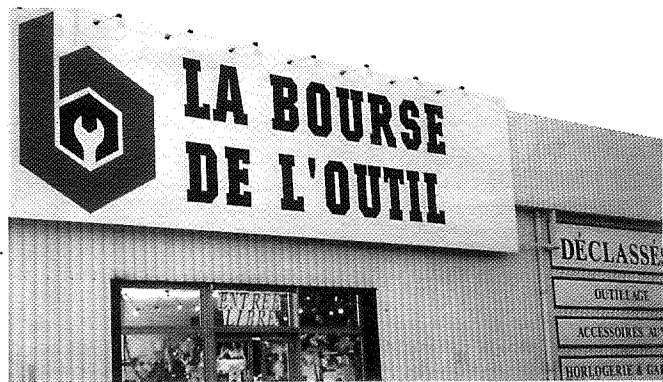
1490^F

DÉSTOCKAGE & DÉCLASSÉ
DETAIL - GROS - DEMI-GROS

Derrière Village Expo - 27, Av. de l'Enclos
Zone Carrefour Portet - 05 61 72 13 96

Ouvert : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

La Bourse de l'Outil renaît



Le logo de la Bourse de l'Outil réapparaît près de Toulouse sur la zone Carrefour-Portet.

Cher au cœur des gersois, le nom de « la Bourse de l'Outil » entame une deuxième vie. Cette grande surface de vente discount d'outillage, que Jean-Claude Sensemat avait créée à Fleurance sur le thème précurseur de l'atelier à la ferme, avait été bien regrettée lors de sa fermeture.

Aujourd'hui, la Bourse de l'Outil est la nouvelle enseigne du magasin de déstockage de Sensemat Groupe, près de Toulouse, sur la zone commerciale de Carrefour-Portet, remplaçant l'ancienne dénomination Contreprix. Ce changement de nom fut l'occasion fin Novembre de réaménager entièrement les 400 m² de surface

de vente : une vraie caverne d'Ali Baba avec tout l'outillage électrique ou à main, mais aussi les accessoires auto et les articles ménagers à des prix imbattables, puisqu'il s'agit de produits déclassés, fins de série, déstockage, retour de la distribution. Des produits qui ne peuvent être vendus ainsi dans les rayons habituels des magasins classiques.

L'enseigne de la Bourse de l'Outil continue donc d'attirer les bricoleurs économes, les artisans en quête de bonnes affaires, ou des revendeurs qui viennent s'y approvisionner, tant il est vrai que l'argument prix est bien alléchant.

DIOCESE : Un archevêque à l'écoute

L'archevêque d'Auch Mgr Maurice Fréchard a procédé récemment à l'installation d'un conseil diocésain de pastorale. Composé de vingt-cinq laïcs, cette nouvelle structure aura pour mission de conseiller le prélat en lui présentant les grands problèmes de la population gersoise. Le conseil diocésain fera aussi des propositions d'action pastorale.

« J'espère beaucoup de ce conseil, a commenté Mgr Fréchard. Notre diocèse devrait gagner en cohésion dans la réflexion, dans la prise de décision aussi ainsi que dans l'exercice concret de la pastorale grâce à une collaboration de tous ».

Dès sa mise en place, le conseil diocésain se mit au travail. Pas moins de sept objectifs furent définis durant cette première séance. A titre d'exemple, il fut question « de reconstruire un tissu social

tous les niveaux, trouver des moyens de communication et créer des lieux d'échange où les chrétiens pourront se retrouver ». Egalement : « Redévelopper la solidarité dans la proximité et trouver des référents de village, des quartiers qui interviendraient auprès des nouveaux arrivants ou en cas de coups durs, maladie, deuil... »

En février, un premier bilan dira si ces sept chantiers auront été concrètement engagés et quelles sont les premières conclusions à tirer. Pour Mgr Fréchard, ce Conseil Diocésain de pastorale ne sera pas un Conseil de plus. Il a appelé tous les membres à faire en sorte que « la vie ne soit pas écrasée par la structure ». En clair, ce conseil ne doit pas exister pour exister mais bien pour conseiller, proposer, inventer, agir et réagir...



Mgr Fréchard entouré par les membres du conseil pastoral.

BARBOTAN

Les bandits manchots en mai ?

Des trois stations thermales que compte la Gascogne avec Castéra-Verduzan et Lectoure, Barbotan est la seule à disposer pour l'heure d'un casino. Il fonctionne on le sait à l'intérieur du château du Bégué. Ouvert le 23 juillet 1997, l'établissement dont l'exploitation a été confiée par la commune de Cazaubon à la CEC (Compagnie européenne des casinos) est dirigé par Pierre Laplagne.

Pour l'heure seul le jeu de la boule y est autorisé et en dépit de nombreuses animations (soirées dansantes etc.) et d'un restaurant de bonne tenue, la fréquentation du casino bas-armagnacais pâtit de l'absence des machines à sous. Cette attraction seule susceptible de lancer vraiment le casino gersois, sera-t-elle autorisée prochainement ? C'est le souhait de beaucoup, en premier lieu bien sûr des responsables de la CEC ainsi que de Claude Sainrapt, Maire-Conseiller général de Cazaubon/Barbotan. La première tentative ayant échoué, ces der-

nières semaines Barbotan est revenue à la charge dans l'espoir de convaincre la commission interministérielle concernée par ce genre de dossier. M. Sainrapt plaide notamment que parmi les dix premières stations thermales françaises, il ne s'en trouve qu'une, Barbotan, dont le casino ne dispose pas de bandits manchots. Une nouvelle enquête d'utilité publique doit être menée, en cas de résultats positifs à tous les niveaux, c'est en avril-mai prochain que le casino barbotannais installerait les précieuses machines. Combien ? La CEC en souhaite cinquante...

Déjà créatrice de six emplois, la compagnie européenne de casinos a par ailleurs consenti de lourds investissements pour aménager le château. D'autres importants travaux sont programmés ainsi que la création de six nouveaux emplois pour 1999. Il va de soi que la décision d'accorder ou non les machines à sous, pèsera lourd dans l'avenir du seul casino que compte notre département.

FLEURANCE Le jeu de la ceinture de sécurité

Jusqu'au 28 février prochain, les enfants scolarisés sur le canton de Fleurance peuvent espérer gagner une Nintendo ou une Playstation, tout simplement en bouclant leur ceinture de sécurité en voiture. S'ils sont contrôlés par les gendarmes et qu'ils « l'auront bouclée », leur nom vient s'ajouter à la liste des prétendants à ces cadeaux et à d'autres qui feront l'objet d'un tirage au sort. Organisée par la gendarmerie nationale avec la participation de la préfecture, du conseil général, de la prévention routière, des établissements scolaires, des vingt communes du canton et de l'association Action jeunes, de Fleurance, cette action vise bien sûr à sensibiliser les plus jeunes mais aussi leurs parents au réflexe ceinture. Globalement ce

sont tous les élèves de la maternelle à la troisième du canton qui sont concernés. Un jeu donc pour les scolaires mais bien sûr il ne dédouane pas les conducteurs de leurs obligations en matière du port de la ceinture. Si les gendarmes sont amenés jusqu'au 28 février date butoir de l'opération, à contrôler davantage de voitures, les contrevenants encourrent jeu ou pas jeu, les sanctions habituelles. Cette expérience menée sur le canton de Fleurance est-elle appelée à se généraliser sur l'ensemble du département ? L'avenir le dira. Quoiqu'il en soit, parents-enfants bouclez votre ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière donc... Car on ne joue pas avec les dangers de la route !



Les gendarmes de Fleurance jouent avec les enfants mais gare aux parents qui ne bouclent pas la ceinture de sécurité.

La passion de la brocante



Pour Daniel Antony, la vraie brocante exige qualité et belle présentation.

La brocante a happé Daniel Antony il y a 23 ans à Montauban, alors qu'il y avait rejoint son épouse, pour travailler chez ses beaux-parents. De goût, ce métier s'est progressivement mué en passion chez ce brocanteur ardent qui avoue « s'être plusieurs fois relevé en pleine nuit pour admirer chez moi, un beau meuble récemment déniché ». La fibre fleurantine a ramené dans sa cité en 1980, ce fils d'une famille modeste de 7 enfants, qui au prix d'un travail énorme, a installé au lieu-dit Roucho, son magasin de vente et son dépôt. Son souci de la perfection, du travail bien fini, éclatent dans l'environnement de ce professionnel qui, tout en pestant contre « la casse des vide-greniers », sait parler de son plaisir à « proposer un produit "nickel" à prix raisonnable ».

Ratissant le Gers et les franges des départements limitrophes, restaurant seul ses trouvailles, Daniel Antony est aujourd'hui spécialisé dans le meuble de qualité, mais aussi le bibelot. S'il revendait jadis beaucoup à des professionnels, il privilégie aujourd'hui la vente aux particuliers qui viennent visiter son magasin.

Evoquant avec nostalgie l'époque enflammée de ses débuts, il s'enthousiasme toujours autant devant le charme d'une bibliothèque estampillée Meynard ou d'une pâte de verre Muller. Il nous plaît de souligner que son magasin d'exposition, aux douces odeurs de cire, bien ordonné malgré la profusion d'objets, à l'entrée de Fleurance sur la route d'Auch, mérite la halte des flâneurs et amateurs en quête de belles pièces.

FLEURANCE ET LECTOURE Les raisons d'un mariage de raison



Raymond Vall a rendu hommage aux maires qui dépassent leurs sensibilités politiques pour adhérer à l'intercommunalité de Lomagne.

Souhaitées de tous leurs vœux par toutes les plus hautes instances, les communautés de communes n'ont pas (encore ?) la cote en Gascogne. Qu'on en juge : dans un département qui compte 363 communes, seulement trois de ces communautés fonctionnent.

Dès 1993, Auterive, Haulières, Lasseube-Propre et Pavie ouvraient la voie. Depuis Castin et Duran ont adhéré à leur tour à cette communauté « Val de Gers » dont les deux plus beaux fleurons sont l'extension de la zone industrielle du Sousson et la construction sur Pavie d'un centre de loisirs pour les enfants. Deux autres communautés de communes, la Save Lisloise réunissant cinq communes autour de l'Isle-Jourdain (Auradé, Beaupuy, Marestaing, Monferran-Savès et Razengues) et les Coteaux de Gascogne (Lias, Pujaudran, Ségoufielle) complètent ce premier wagon. Mais ça bouge du côté de Nogaro où à l'initiative du maire, conseiller général Jean-Pierre Pujol, les 26 communes du syndicat intercommunal de voirie, sont en train de se muer en communauté. Outre la voirie, il aura pour compétence le développement économique et l'aménagement de l'espace.

Démarche identique à l'est où Monbrun, Saint-Cricq, Encausse, Thoux et Saint-Germier s'apprennent à s'unir.

Mais en cette fin 1998, ce sont deux grandes voisines Fleurance et Lectoure qui ont créé l'événement. Ces deux communes et (au moins)

23 autres s'engagent de la communauté dite « de la Lomagne gersoise » : 16 communes sur les 20 du canton de Fleurance, 8 sur les 14 du canton de Lectoure, et jolies particularismes, La Romieu issue du canton de Condom. Raymond Vall maire de Fleurance est le grand initiateur avec Robert Castaing, premier magistrat de Lectoure, pour cette entreprise commune qui suscite beaucoup d'espoirs. D'ores et déjà, cinq dossiers majeurs :

- accompagnement de l'essor du pôle thermal de Lectoure dont le nouveau centre est prévu pour mars 2001
- soutien des filières agro-biologique et agro-alimentaire
- création d'un espace de l'astronomie en partenariat avec la Cité du ciel de Toulouse et l'Observatoire du Pic du Midi
- accompagnement touristique
- plate-forme des nouvelles technologies de l'information et de la communication de Fleurance, projet intégré au programme européen Téléparc.

Avec 15 000 habitants environ, la communauté de la Lomagne gersoise, devient le second bassin de vie du département. Parmi leurs premières obligations, les communes adhérentes ont huit ans pour mettre leur taxe professionnelle à l'unisson à un taux unique d'environ 13 %. Aujourd'hui Lectoure est à 15,45 de TP alors que Fleurance applique un taux de 11,56. Les nouvelles recettes de taxe professionnelle dues aux nouvelles implantations comme à l'augmentation des taux, seront reversées à la communauté. En outre chaque commune est assurée de conserver son produit fiscal de TP de l'exercice 1997, y compris si une entreprise quitte sa zone artisanale pour s'installer chez sa voisine.

Entre ces recettes propres (200 000 F minimum la première année- et les dotations de l'Etat évaluées à un million de francs en 1999, à plus de deux millions de francs l'année suivante, la communauté lomagnole espère disposer de réels moyens d'investissement. Il va de soi que Fleurance et Lectoure apportent la quasi-totalité de la richesse dans la corbeille de cette communauté de communes. Sur un potentiel actuel de recettes fiscales de 100 MF, 60 proviennent de Fleurance et 34 de Lectoure.

SENSEMAT : Carnet rose de réveillon

Heureux événement à Taipei, dans la famille de Rodolph Garnier, Directeur dans la capitale Taiwanaise de Sensemat Asia, la société sourcing du Groupe qui emploie une dizaine de personnes dont une majorité de jeunes venant de France et qui travaillent dans la zone du Sud-Est asiatique. La petite Anaïs (3,600 kg) a vu le jour le 29 décembre, à la grande joie de sa sœur.

Naissance également chez Jean-Luc Bernerd, Directeur de Lip France à Lectoure, avec la venue le 30

décembre d'un troisième enfant, Maxence, un beau garçon de 4 kg, à la maternité de l'hôpital d'Auch. C'est le 31 décembre, trois quarts d'heure avant l'année nouvelle qu'est née Elsa (3,450 kg) à la clinique Carlier, fille de Muriel et Jean-François Panarotto, respectivement comptable et analyste-programmeur à Sensemat Administration.

La Gascogne adresse toutes ses félicitations à ces heureux parents de la grande famille de Sensemat Groupe.

AMICALE LAÏQUE A EAUZE

Jean-Paul Duffau, élu Président

L'Amicale laïque d'Eauze a tenu son Assemblée Générale pour organiser les activités de l'année à venir. Les travaux réalisés dans son local permettent l'organisation dans de bonnes conditions des cours de danse pour adultes tous les vendredis soirs.

D'autre part, l'Amicale gère le centre de vacances de Mimizan qui lui aussi a fait l'objet de rénovations, réalisées avec le concours financier de la municipalité et du bénévolat des membres de l'Amicale. Ainsi, près de cent enfants ont pu être reçus en colonie dans le camp et le centre de vacances dans les Landes.

Succédant à Pierre Fourqué qui reste Vice-Président, c'est Jean-Paul Duffau, intendant au Collège Jean Rostand, qui est élu Président de l'Amicale. Son père, instituteur, s'était beaucoup investi dans



Jean-Paul Duffau, nouveau Président de l'Amicale laïque.

l'Amicale laïque et dans le lancement du centre de Mimizan, après la guerre.

Composition du bureau : Président d'Honneur : M. Pédussaut, maire - Président : Jean-Paul Duffau - Vice-Présidents : Christian Comet - Pierre Fourqué - Secrétaire : L. Fourqué - Adjointe : C. Prat - Trésorière : Evelyne Dupin - Adjointe : M.P. Comet.

LA BOURSE DE L'OUTIL

FRAGASSE LES PRIX...

Coffret visseuse dévisseuse 9.6 volt plus 7 embouts de vissage OFFERTS

135^F

Photo non contractuelle dans la limite des stocks disponibles

DÉSTOCKAGE & DÉCLASSÉ
DÉTAIL - GROS - DEMI-GROS

Derrière Village Expo - 27, Av. de l'Enclos
Zone Carrefour Portet - 05 61 72 13 96

Ouvert : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

RÉCEPTION A TOULOUSE : Une brillante soirée

Pour marquer un double événement, l'installation de bureaux pour Sensemat Groupe, place du Capitole à Toulouse, et l'ouverture du premier magasin promotionnel Lip rue St Antoine du T, Jean-Claude Sensemat a réuni le 2 Décembre 200 invités pour un cocktail toulousain.

C'est le prestigieux cadre classé de la célèbre brasserie le Bibent, place du Capitole, exceptionnellement réservée ce soir-là à cette circonstance, qui a rassemblé amis, relations et personnalités du « Tout-Toulouse », avec l'état major de l'entreprise, le personnel du bureau toulousain de Sensemat Groupe et celui de la société Lip. Soirée d'exception que le traiteur André Fernandez, dont la qualité de la prestation fut très appréciée, a marqué d'un point d'orgue avec le magnifique gâteau du pâtissier Christian Lacoste représentant une montre Eurolip géante, sur son drapeau européen pur sucre.



de g à d, autour du gâteau Eurolip pour la société Lip France, le Directeur Jean-Luc Bernerd et le Gérant Pierre Barthe, Jean-Claude Sensemat PDG de Sensemat Groupe et Georges Vaccaro Secrétaire Général entourant Guy Debuissou, Vice-Président du Conseil Régional qui vient d'être nommé au Conseil de l'Europe par le Ministère de l'Intérieur.



de g à d, Pierre Fournié, Président du Tribunal de Commerce de Toulouse avec Bernard Maffre Directeur Général de la Dépêche du Midi.



Jean-Claude Sensemat reçoit deux Conseillers Régionaux de Midi-Pyrénées, le Maire de Fleurance Raymond Vall et Albert Cervera.



Christel du Puy-Montbrun, Présidente de la CGPME pour la région Midi-Pyrénées.



200 invités sous les stucs de la brasserie le Bibent, place du Capitole



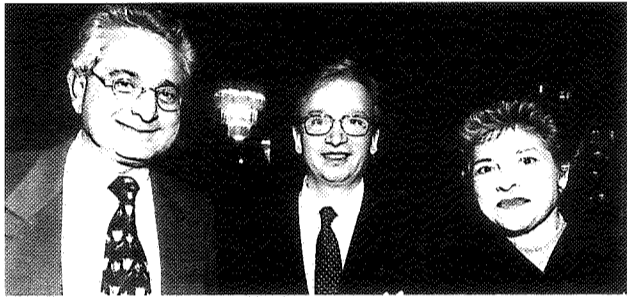
Jean-Louis Chauzy, Président du Conseil Economique et Social de Midi-Pyrénées, qui vient d'être élu Président National de l'Assemblée Générale des Conseils Régionaux.



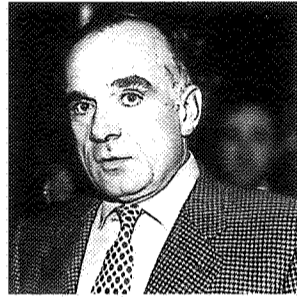
Mme Bidou, l'épouse de Monsieur le Préfet de Région et Jean-Claude Sensemat.



Le personnel de la société Lip France à Lecture était, bien sûr, de la fête.



M. et Mme Roland Garrigou, patron de Midica et Vice-Président de la CCI à Toulouse, autour de Jean-Claude Sensemat.



Alain Rouleau, industriel du textile et de l'hôtellerie.



de g à d, les auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, Bernard Andreu, Michel Bousquet Vice-Président, le Président Teissié, Pierre Barthe et Pierre Tarabbia.

ENVIRONNEMENT Des fleurs en Gascogne



Dites-le avec des fleurs ! Le président Martin félicite les lauréats.

Chaque année, la remise du concours des communes et maisons fleuries draine la grande foule dans les salons du conseil général. Tradition respectée pour la remise des prix 98 présidée par Philippe Martin. Avec Robert Castaing, n° 1 du comité départemental de tourisme, le président du conseil général forma un duo d'animateurs bien dans l'esprit de cette réception conviviale. Sans rentrer dans le détail fastidieux du palmarès, soulignons que les communes de Blaziert et d'Ordan-Larroque avec trois fleurs occupent le sommet du podium. Auch et Aignan (deux fleurs), Condom (une fleur) sont également au-dessus du lot. Thoux, Roques, Goudonville, Montaut-les-Créneaux, La Romieu, Bassoues, Fleurance et l'Isle-Jourdain reçurent aussi leur part de félicitations.

A titre individuel Albert Moulié (Condom) et Jacqueline Marpillat (Lavardens) dominent leur catégorie respective. Mais Jacqueline Boy (Viella), Simone Bespéa (Valence-sur-Baïse), Mme Marchesin (Marambat), Liliane Foinet (La Romieu), Louise Bayonnette

(Viella), Eléonore Girard (Aubiet), Emilienne Boueul (Riscle), Mme Redolfi de Zan (Fourcès), Anette Darblade (Barcelonne-du-Gers), Juliette Massart (Fourcès), Christiane Despiau et Hermine Allegri (Saint-Orens-Pouy-Petit) furent aussi récompensées. Parmi les autres lauréats, Patrice Bajan (Gondrin) devant Hubert Couairon (Lectoure) et M^{me} Bellonguet (Saint-Martin de Goynes) pour leurs fermes fleuries ainsi que M^{me} Serres (ferme accueil à Saint-Michel), Semenzies-Dupuy (camping à la ferme à Auch), M^{me} Madillac (chambres d'hôtes à Vic-Fezensac). Distingués aussi entre autres, la résidence Lézian à Mirande, l'entreprise Canard du Sud à Aignan et la station service Boué à Fleurance, la gendarmerie de Marciac, la poste de Seissan, le monument aux morts d'Aignan, le château de Fourcès, le restaurant Canard Gourmand à Samatan (M. Belard) et le Café du Centre (M^{me} Vivier) à Bassoues, l'église de Riscle, le cloître de La Romieu, les bâtiments communaux de Cazaubon, etc.

AUCH La DDE et les Impôts sous le même toit

Au printemps de l'an 2000 DDE et Impôts partageront le même toit, place de l'Ancien-Foirail à Auch. La construction de cette nouvelle cité administrative doit démarrer durant le printemps prochain. Un an de travaux d'un montant de 23 MF sera nécessaire pour mener à bien ce projet qui a pris la forme d'une AOT (autorisation d'occupation du domaine public). Il s'agit de l'autorisation permettant à des investisseurs privés de construire des bâtiments d'intérêt général sur le domaine public. En l'occurrence, la TOFINO (groupe Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées) se charge de réunir les fonds nécessaires à la construction, puis louera les locaux à l'Etat, pendant une durée d'au moins douze ans. A terme, les bâtiments deviendront propriété de l'Etat.

Place de l'Ancien-Foirail, les fonctionnaires de l'Equipement et des Impôts cohabitent donc sous un même toit, disposeront de 3 500 m². Cela concerne 95 agents

des impôts qui déménageront de la rue Gambetta et de la rue d'Etigny ainsi que les 140 agents de la DDE qui ne travaillent pas dans le luxe, au siège actuel. En présentant ce projet en présence de M. Musso, préfet du Gers et de Claude Desbous, député-maire d'Auch, Jacques Garnier directeur des services fiscaux, a souligné que son administration rencontre des problèmes de fonctionnement dus à l'éclatement des bureaux sur plusieurs sites de la ville. La nouvelle construction résoudra ce problème. Quant à Robert Solignat directeur de l'Equipement, il a souligné que cette réalisation résoudra les problèmes de manque de place et de vétusté du siège de la DDE. Précisons que les nouveaux bâtiments posséderont leurs propres emplacements de stationnement. Rappelons que c'est dans ce secteur que la municipalité fait avancer le projet d'un parking de trois cents places qui pourrait être creusé sous les allées Baylac.

ROCADE D'AUCH : Dernière ligne droite



On replante pour « habiller » la déviation d'Auch.

Les travaux de construction de la rocade d'Auch se poursuivent. Jusqu'à quand ? « Nous sommes parfaitement dans les délais, affirme Bernard Dorval, chef du service des routes nationales à l'Equipement 32. La mise en service devrait donc intervenir à la fin de l'année 1999. Mais j'espère que l'on terminera un peu avant ».

Si les gros engins de chantier poursuivent leur œuvre, il arrive aussi que des « mains vertes » interviennent. Ainsi récemment au giratoire de la Hurée (carrefour de la nationale 124 et du CD

arbustes et conifères ont été plantés. L'office national des forêts a apporté son concours technique à cette plantation dont on devrait mieux apprécier le plus esthétique qu'elle apporte, en juin prochain lorsque la végétation aura retrouvé ses droits. Bambous nains, trèfles dorés, lauriers roses etc., sur le giratoire lui-même, platanes, érables, tilleuls, eucalyptus aux abords du CD 930, composent cet aménagement paysager qui ne sera pas le seul sur le tracé de la rocade puisque le giratoire d'Endoumingue ainsi que celui de Saint-Cricq seront également traités.

L'ISLE-JOURDAIN Le sérieux d'Ecocert

Des trois organismes nationaux de certification bio, le plus important « Ecocert » est basé à l'Isle-Jourdain où il s'est installé en 1997 en provenance de Toulouse. « Contrôlé par Ecocert »... S'il vous arrive d'avoir recours à des produits bio (céréales, fromages, lait, miel, confiture, thé, vin, chocolat, café, pâte végétale, volaille, etc.), cette formule vous est sans doute familière. Au total en effet ce sont plus de 20 000 producteurs et transformateurs, en France mais aussi à l'étranger (Espagne, Portugal, Allemagne, Italie, Belgique) qui bénéficient de l'estampille de la société lilloise. Pour être certifiés Ecocert, ces producteurs et transformateurs doivent accepter la plus grande transparence vis-à-vis des contrôleurs. Rien ne peut être laissé au hasard, il en va de la crédibilité d'Ecocert dont le patron William Vidal explique : « Nous dépendons chaque année

un million de francs en analyses. Nous pourrions nous en tirer à moindres frais mais nous sommes particulièrement exigeants ». Tant chez le producteur que chez le consommateur, les fins limiers d'Ecocert qui emploie l'équivalent de 47 salariés temps plein, veillent au grain pour dénicher tout manquement à la sincérité du produit quel qu'il soit, annoncé « bio ». Quand Ecocert doit procéder à un déclassement (environ à 0,5 % des clients sont ainsi punis chaque année), il n'est pas rare que la PME lilloise soit traînée au tribunal... « Nous avons gagné tous nos procès jusqu'à ce jour », souligne M. Vidal. Ainsi, même les tribunaux certifient du sérieux d'Ecocert, entreprise agréée par le ministère de l'Agriculture et de l'Economie et accréditée par le Cofrac pour sa certification aux normes européennes.

ESCRIME : Merci Monsieur Bouzou !

Très impliqué dans la vie auscitaine gersoise, le Cercle d'escrime et de pentathlon moderne gascon que préside Damien Sanchez, change de maître d'armes. Après 37 ans de bons et loyaux services à la direction technique du club, Pierre Bouzou décroche. Voilà bien sûr qui fait date dans la vie du club auscitain en particulier et dans celle de l'escrime et du pentathlon moderne en général, tellement Pierre Bouzou, formateur et technicien hors pair, entraîneur charismatique et homme de grande droiture et générosité, y est apprécié. Si le retraité le veut bien, une place chaude l'attend au comité directeur du club dont le nouveau maître d'armes est Gilles Gonzalès qui revient de Bretagne lui qui fut membre du Cercle de 71 à 83, champion de France cadet de pentathlon moderne ainsi que membre de l'équipe de France junior lors des championnats de France de 1975 à Montréal. « Il possède toutes les compétences pour assurer la continuité du club vers le haut niveau, c'est une confiance que



Passage de témoin à la direction sportive du cercle d'escrime d'Auch.

je lui transmets le témoin », assure Pierre Bouzou en parlant de son successeur qui a su mener de pair une formation de professeur d'éducation physique et les exigences du sport de haut niveau ainsi qu'une maîtrise d'armes. Gilles Gonzalès est titulaire d'un brevet d'Etat BE1.

A noter que le cercle d'escrime et de pentathlon moderne compte dans ses rangs Cécile Luzoir, jeune escrimeuse de niveau international ainsi qu'une douzaine de jeunes handicapés qui debout ou en fauteuil roulant, peuvent pratiquer en compétition.

PELLETIER
ACCESSOIRES
AUTO & CYCLES
05 62 66 67 67
www.sensemat.com

GIMONT Un conservatoire du figuier



Figue et foie gras, un mariage d'amour.

Le Fiquigers, canard engraisé aux figues et au maïs, a été dégusté sur de nombreuses tables de notre région à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dans Fiquigers, il y a « fi » pour figues, « gui » pour guit, le nom gascon du canard et Gers, bien sûr. Invité un Fiquigers à sa table, c'est y déguster un canard bien de chez nous, farci de son propre foie gras lequel est obtenu par un gavage à 60 % maïs, à 40 % figues. Deux heures de cuisson et le tour est joué. Un seul Fiquigers régale de huit à dix convives... Depuis que cette recette millénaire (inventée par les Egyptiens ?) a été relancée dans notre département à l'initiative de l'Association gersoise pour la promotion du foie gras avec l'appui technique du CRITT d'Auch, c'est avec des figues importées de Turquie que sont réalisées les rations de gavage. Mais à l'avenir, des figues de Gimont feront l'affaire... Car Gimont abrite un conserva-

toire du figuier depuis avril 1977. Déjà 400 pieds de figuiers représentant 94 variétés y ont été plantés sur une parcelle de la ferme d'Emplouès, bordant la nationale 124. Ce printemps 1999, 40 variétés supplémentaires y seront implantées. Le Conservatoire du figuier est donc né à l'initiative de l'Association gersoise pour la promotion du foie gras et de son programme d'engraisement des palmipèdes gras à partir de figues. Puisque chaque ferme gersoise dispose d'un ou plusieurs figuiers et que le Gers est le seul à avoir relancé la méthode de gavage des Egyptiens et des Romains de l'antiquité à partir de figues, il était logique que notre département accueille le site où toutes les variétés connues seront regroupées. Tel qu'il se présente actuellement, le Conservatoire est constitué de trois blocs ayant chacun un rôle. - Le premier bloc est composé de variétés issues de la collection

Rivals, du nom de ce collectionneur de la région toulousaine, passionné par les figuiers. Ce bloc a pour objectif de conserver le patrimoine génétique de toutes les variétés connues à ce jour.

- Le deuxième bloc est constitué de variétés jugées aptes au séchage et à leur valorisation, soit pour être utilisées pour l'engraisement des palmipèdes, soit pour la consommation humaine (confection de confitures, alcool de figues, pâtes de fruits etc.).

- Le troisième bloc contient des plants dont l'origine et l'appartenance à une variété restent à définir précisément.

Le Conservatoire du figuier a donc deux objectifs : conserver et expérimenter.

Le CPBR (conservatoire du patrimoine biologique régional), la société Pollen spécialiste du figuier, la mairie de Gimont qui a racheté une partie de la ferme à l'hôpital pour y rendre possible cette implantation, le LEGTA Auch-Beaulieu chargé des observations culturelles, le contrat de Terroir Gimone Arrats, le Conseil Général et sa SEM-Gers, le syndicat des pépiniéristes du Gers etc., travaillent de concert avec l'Association foie gras, à favoriser la pérennité de ce conservatoire qui tout en restant verger de collection et d'expérimentation, est amené aussi à devenir un site touristique puisqu'un schéma de mise en valeur des richesses locales culturelles et économiques autour du foie gras est à l'étude dans le cadre justement du contrat de terroir Gimone Arrats dont Gimont sera « la capitale ».

COMMUNICATION : L'« Annuaire Bleu » s'implante

L'année 1998 a été celle de la première édition gersoise de l'« Annuaire Bleu ». Il s'agit on le sait d'un annuaire professionnel distribué gratuitement par la Poste. Outre les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de France-Télécom, l'Annuaire Bleu comporte une foule d'informations d'ordre institutionnel ou relatives au monde des associations. L'Annuaire Bleu 1999 qui doit paraître au mois d'avril, sera plus complet encore avec une copieuse préface « détente/sorties » qui répertorie les principales manifestations d'ordre culturel, sportives, etc. Il y est également question de gastronomie, de visites possibles (musées, châteaux, bastides),



Marie Nogueira et Gérard Arfi présentent la maquette de l'Annuaire Bleu 99 dont la sortie est prévue en avril.

cinémas, discothèques aussi : tout pour se détendre donc. Par ailleurs bientôt sur internet, l'Annuaire Bleu aura prochainement pignon sur rue à Auch où

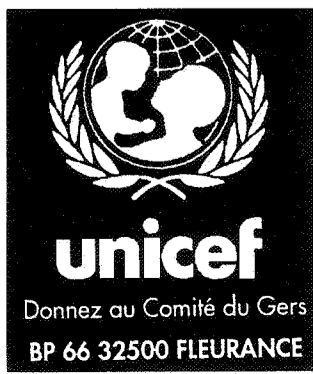
une agence à cette enseigne va ouvrir. Cinq agents commerciaux travailleront à étoffer cet ouvrage pratique dont il existe 20 éditions départementales.

MASSEUBE : Mobilisation pour le village hollandais

Massylva se fera ou se fera pas ? Depuis trois ans, la question est posée à Masseube où des investisseurs hollandais déjà propriétaires du golf de Massylva et de terrains attenants, on faut connaître leur projet de construire un ensemble touristique-résidentiel de 250 maisons. Bien sûr ce « village » au bord du golf sera, s'il se réalise, sans exclusivité concernant la nationalité des occupants. Tout un chacun pourra donc y devenir propriétaire de sa maison (prévoir entre 700 000 F et 1 MF) mais tout donne à penser que ce sont surtout des couples de Hollandais qui s'y installeront pour y vivre immédiatement leur retraite ou en prévision de celle-ci.

Projet on ne peut plus sérieux qui a fait l'objet comme le veut la loi, d'une enquête d'utilité publique, Massylva a reçu de la part du Préfet, un premier permis de construire autorisant la réalisation des cinquante premières villas. Combattu depuis l'origine par l'association « Vivre en Astarac » qui met en avant des questions rela-

tives à un « équilibre » que cette réalisation mettrait en péril et qui plaide aussi en faveur d'un environnement auquel elle attenterait, le projet Massylva l'est encore après la décision préfectorale par la même association qui a saisi le tribunal administratif. En réaction, une nouvelle association « Avenir canton de Masseube » vient de passer à l'offensive en organisant notamment une pétition en faveur de Massylva. Bien qu'apolitique et sans lien avec la municipalité, cette association présidée par Serge Miotti compte parmi ses princi-



aux supporters le maire Jean-Pierre Bru, favorable à Massylva : « Concernant ce projet nous avons toutes les garanties et la certitude qu'il apportera beaucoup à l'économie locale ». C'est aussi l'avis de Serge Miotti et de ses amis : « Les opposants au projet s'y opposent, c'est leur droit mais nous nous estimons qu'il est de notre devoir de le soutenir. Massylva représente un véritable bol d'oxygène pour l'économie du canton. La construction de 250 maisons va générer des retombées directes et immédiates, ensuite les personnes qui viendront vivre à Massylva consommeront sur place, dynamiseront la ville et le canton... Masseube et ses environs comme l'économie gersoise dans son ensemble, ne doivent pas passer à côté de cette opportunité. Massylva doit se faire. Nous adresserons la pétition en ce sens au tribunal administratif pour qu'il ait conscience que le projet en question est espéré par beaucoup même s'il dérange quelques-uns ».

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

MANPOWER

TRAVAIL TEMPORAIRE recherche :

- **PRÉPARATEUR DE COMMANDES** (Lecture)
- **OUVRIERS SPÉCIALISÉS SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE** (Gimont, Saramon, Aubiet)

Se présenter au :
37, avenue de la Marne
32000 AUCH
Tél. 05 62 60 08 06

VENTES

- VDS très belle chambre enfant, couleur vert d'eau, armoire 2 portes + commode + lit + chevet, très bon état, prix 1900 F. Tél. le soir au 05 62 64 32 60
- A VENDRE beau salon, marque SUFREN en tissu imprimé très bon état composé de 2 canapés fixes 3 places, 2 fauteuils, 2 poufs, possibilité de détailler par lot (1 canapé + 1 fauteuil + 1 pouf). Tél. HB 05.62.06.69.76.
- A VENDRE groupe électrogène 9 KVA, 220 V, moteur diesel 11 CV, démarrage électrique, chariot 4 roues. Tél. 05.62.06.69.80.
- A vendre REMORQUE VAN, 1 place, marque Lesage. Tél. 05 62 64 07 56.

LOCATIONS

- Zone commerciale de la Puzaque à Fleurance en bordure de la RN 21**
- Un bâtiment commercial dit "Achille Zavatta" de 1 100 m² avec bureaux. Accès et parkings aménagés. Tél. 05 62 06 69 76
 - Bureau à Toulouse, 25 m², centre ville Capitole, 2^e étage avec ascenseur. Tél. 05.62.06.06.06.
 - Magasin à Fleurance, 200 m², bien situé, parkings. Convient aussi pour salle de jeux, bureaux. Profession libérale. Tél. 05.62.06.06.06.
 - A LOUER FLEURANCE App^t T4, 2 chambres, cuisine, salon, salle-à-manger, garage, parking, prox. cre Comm. Tél. 05 62 06 06 06 HB.

SENSEMAT

Industriel du Bricolage depuis 1970 avec ses marques professionnelles dont RHINO, COGEX, PELLETIER, TURBOFFEE et ses marques culte LIP, TEPPAZ, Achille ZAVATTA, Luis OCAÑA, notre Groupe recherche :

Préparateurs de commandes

Vous êtes dynamique, sérieux et volontaire et justifiez d'une première expérience de la préparation de commandes (2 à 3 mois). A ce poste, vous serez chargé des tâches suivantes :

- Manutention diverse (chargement et déchargement de camions)
- Magasinage, rangement de l'entrepôt, organisation des gammes de produits dans les allées et les zones de stockage
- Préparation des commandes : comptage des produits commandés, mise en cartons puis mise en palettes.

Postes à pourvoir sur le Gers (32) et le Lot-et-Garonne (47).

Comptable

Titulaire d'un Bac +2 en comptabilité et gestion vous justifiez d'une expérience comptable en entreprise d'au moins 3 ou 4 ans. Vous maîtrisez parfaitement Excel et avez de solides notions en espagnol.

A ce poste, vous serez chargé de la comptabilité générale (pointage de comptes, rapprochement de pièces comptables, saisie des encaissements, saisie des factures, saisie des opérations de régularisation, enregistrement des écritures comptables), des déclarations de TVA, des écritures d'inventaires et de la trésorerie d'une de nos filiales.

Poste basé à Fleurance (32).

Commercial spécialiste du luminaire pour la création d'une nouvelle filiale

Vous justifiez d'une expérience réussie de la vente dans le secteur du luminaire et de la décoration.

A ce poste évolutif, basé à Auch (Gers 32), vous serez chargé de prospecter, référencer et commercialiser nos produits auprès de différents clients : centrales d'achat, magasins spécialisés, grossistes...

Votre sens des négociations, votre connaissance du luminaire et de la décoration ainsi que votre autonomie font de vous le candidat que nous recherchons.

Responsable des réceptions

A 30/35 ans, vous avez au moins un niveau Bac et de bonnes connaissances en informatique.

A ce poste basé à Agen (47), vous serez chargé de la gestion du planning des réceptions (soit 200 à 300 palettes par jour) en terme de pointage, vérification et stockage, de la gestion d'une équipe de 10 personnes et du suivi informatique des stocks.

Adressez lettre + CV + photo + prétentions à : SENSEMAT Groupe
B.P. 66 - 32501 FLEURANCE
www.sensemat.com

LOCATIONS

- A LOUER, restaurant brasserie très bien situé, à proximité centre commercial, bar, salle de 50 couverts, cuisine toute équipée. Tél. 05 62 06 69 76.
- Bureaux : Centre Economique du Garros, premier Centre d'Affaires d'Auch (10 sociétés, 150 personnes) bureaux au RDC de 16 m² et bureaux au 1^{er} étage de 125 m² - hall d'accueil.

la Gascogne

adresse ses meilleurs vœux pour l'année 1999 à ses fidèles lecteurs et à tous ceux qui leur sont chers.

Le prochain numéro de La Gascogne n° 25 mars-avril paraîtra le samedi 6 mars 1999

BULLETIN D'ABONNEMENT À la Gascogne

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Abonnement de 1 an : 6 numéros 30 F

Abonnement de 2 ans : 12 numéros 50 F seulement

Abonnement de soutien : 100 F

Joindre un chèque de règlement à :
LA GASCOGNE - BP 66 - 32500 FLEURANCE

la Gascogne

SARL AU CAPITAL DE 50 000 F
Zone Industrielle - RN 21
32500 Fleurance
Tél. 05 62 06 23 22
Fax 05 62 06 66 98
Gérant et Directeur de Publication
M. J.-C. SENSEMAT
CPPAP n° 0998 175986
ISSN n° 1265-5392
Dépôt légal janvier 1999
Impression : Imprimerie Fournié
ZI Parc de Ribaute - BP 28 - Fonsgrèves
31131 Toulouse/Balma Cedex
Editions La Gascogne
www.sensemat.com